

# Énergie ET Sécurité

NO. 12 2000

UNE PUBLICATION DE L'IEER

## Défense et attaque nucléaire : une analyse de la stratégie américaine

PAR ARJUN MAKHIJANI

On a fait la promotion des systèmes de défense par missiles balistiques, c'est-à-dire des engins qui servent à abattre d'autres missiles après leur lancement, en mettant en avant deux objectifs :

- la protection des troupes américaines sur les champs de bataille (ceci par des systèmes de défense par missiles de "théâtre", tels que les missiles *Patriot* utilisés dans la Guerre du Golfe en 1991) et
- la défense du "territoire national" contre les attaques par missiles (ceci par des systèmes nationaux de défense par missiles).<sup>1</sup>

A première vue, ces objectifs semblent acceptables, et justifient par conséquent le soutien et les moyens financiers considérables mis à disposition de ce programme aux Etats-Unis.

Les Etats-Unis ont dépensé plus de 100 milliards de dollars pour la défense par missiles depuis les années 1950, dont environ 60 milliards depuis 1983, lorsque le président Reagan a annoncé la "Strategic Defense Initiative" (Guerre des étoiles).<sup>2</sup> Pourtant, le déploiement de systèmes de défense par missiles va accroître les risques liés au nucléaire, et non les réduire. Pour comprendre les dangers émergents, il est essentiel de

LIRE LA SUITE PAGE 6  
VOIR LA PAGE 9 POUR LES ANNOTATIONS

### DANS CE NUMÉRO

Etat de droit ou anarchie nucléaire? (Editorial) .....	3
Vérification et mise en application ...	10
Etude de cas de vérification: Le Traité d'interdiction complète des essais .....	13



NATIONAL ARCHIVES AND RECORDS ADMINISTRATION

Le bombardement nucléaire sur Hiroshima (dont on voit ici les conséquences) et Nagasaki représentait une "utilisation en premier" d'armes nucléaires contre un Etat non nucléaire.

### EDITORIAL

## Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires : Et après ?

PAR HISHAM ZERRIFFI ET MICHÈLE BOYD

Les fondateurs des Etats-Unis "ont fait référence à Grotius, Montesquieu, et à plusieurs autres "étrangers" lors de la rédaction de la Constitution américaine. Deux cent ans plus tard, le pays a à nouveau besoin qu'on lui rappelle les avantages de la coopération avec d'autres pays en matière de sécurité internationale. Les Américains doivent d'une manière ou d'une autre parvenir à mettre en cage le monstre de souveraineté débridée épousé par les conservateurs radicaux, et accepter une fois de plus l'idée présente dans leur Constitution selon laquelle les traités passés avec d'autres pays sont la loi suprême du pays."

—George Bunn et John B. Rhinelander, Senate CTBT Rejection - Not the End, *Disarmament Diplomacy* n°41, novembre 1999.

Le fait que le Sénat américain ait rejeté la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) en octobre dernier a fondamentalement nui aux efforts internationaux de désarmement et de non-prolifération. Le TICE avait

LIRE LA SUITE PAGE 2  
VOIR LA PAGE 19 POUR LES ANNOTATIONS

été établi comme le pivot des efforts de réduction des risques liés au nucléaire. Il ne s'agit pas seulement d'un traité pour la non-prolifération, posant des obstacles politiques et techniques à tout pays qui chercherait à concevoir des armes nucléaires pour la première fois, mais également d'une pierre angulaire des efforts visant à parvenir au désarmement nucléaire. Cela est affirmé de façon tout à fait explicite et répétée dans le préambule du traité, qui reconnaît notamment que :

*"l'arrêt de toute explosion d'essai d'armes nucléaires et toute autre explosion nucléaire, en freinant le développement et le perfectionnement des armes nucléaires et en mettant fin au développement de nouveaux types d'armes nucléaires, représente une mesure efficace de désarmement nucléaire et de non-prolifération sous toutes ses formes"*

Le TICE était également considéré comme une étape concrète et nécessaire pour que tous les Etats nucléaires respectent leurs obligations de désarmement figurant sous l'Article VI du Traité de non-prolifération de 1970 (obligation renforcée par une Opinion consultative de la Cour internationale de Justice). Le TNP obligeait les Etats non nucléaires à renoncer au développement de leurs propres armes nucléaires en échange d'un engagement des puissances nucléaires à éliminer leurs arsenaux nucléaires. Cet accord de base a été réaffirmé lorsque le TNP fut reconduit de façon illimitée en 1995, et la négociation rapide du TICE fut menée comme une démarche concrète franchie vers le respect de ces engagements. En rejetant le traité, le Sénat américain a remis en question l'essence même de la politique de non-prolifération.

L'un des arguments principaux des opposants au TICE aux Etats-Unis est fondé sur le besoin éventuel d'essais nucléaires à l'avenir, qui seraient essentiels pour maintenir un arsenal nucléaire américain "durable" considéré comme vital au maintien de la dissuasion nucléaire américaine. Les opposants au TICE considèrent le traité comme inacceptable car il a pour objectif final le désarmement.<sup>1</sup> Les partisans officiels du TICE au sein de l'administration Clinton se sont contentés d'affirmer qu'il permettrait de garder l'avantage nucléaire américain écrasant, puisque, au contraire des Etats-Unis, la grande majorité des pays n'a jamais mené d'essais nucléaires.

Pourtant, l'Article VI du TNP contraint les Etats-Unis à poursuivre un désarmement nucléaire complet en toute bonne foi. En rejetant le TICE dans le but de maintenir un arsenal nucléaire permanent aux Etats-Unis, le pays a en même temps violé l'esprit sinon la lettre du TNP.

Le rejet de la ratification du TICE par le Sénat a fait bien plus que mettre le TNP en péril. Le vote du Sénat est intervenu au milieu d'une période de

tensions exacerbées entre les Etats-Unis et les autres Etats nucléaires, en particulier la Russie et la Chine, sur des sujets tels que les bombardements en Yougoslavie et les efforts américains visant à modifier le Traité Anti Missiles Ballistiques. Ces actions risquent d'interrompre les efforts de réduction des arsenaux nucléaires et pourraient en fait déclencher une nouvelle course aux armements.

Etant donnée la situation actuelle, quelles sont les perspectives d'avenir d'une interdiction complète des essais nucléaires ? L'alternative la plus en vue serait que le Sénat américain réétudie une nouvelle fois le TICE, après l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle administration gouvernementale en 2001. Pourtant, il n'est pas sûr que cette nouvelle administration ait une vue du traité plus favorable. Même si c'était le cas, la position du Sénat risque de ne pas être transformée assez profondément pour que les résultats du vote en soient modifiés. Un deuxième rejet du traité aurait des conséquences incalculables. Encore pire, vue la controverse régnant à propos

LIRE LA SUITE PAGE 17  
VOIR LA PAGE 19 POUR LES ANNOTATIONS

## Énergie & Sécurité

*Énergie et Sécurité* est un bulletin sur la non-prolifération, le désarmement et les énergies durables. Il est publié quatre fois par an par:

**L'Institut pour la Recherche sur l'Énergie et l'Environnement (IEER)**

IEER fournit au public et aux décideurs politiques des études techniques claires et scientifiquement solides dans un grand nombre de domaines. L'objectif de l'IEER est d'apporter une analyse scientifique d'excellente qualité aux questions politiques touchant le public tout en favorisant la démocratisation de la science et un environnement plus sain.

### Crédits pour ce numéro

Traduction: Annike Thierry

avec la collaboration de: Jean-Luc Thierry et Annie Makhijani

Mise en page: Cutting Edge Graphics, Washington D.C.

*Énergie et Sécurité* est gratuit pour tous.

Rédactrice en chef: Lisa Ledwidge

La version anglaise de ce numéro a été publiée en février 2000.

### Merci à ceux qui nous soutiennent

Nous remercions sincèrement les institutions dont le généreux soutien financier a rendu possible notre projet mondial sur «les dangers des matières nucléaires.»

• W. Alton Jones Foundation •  
John D. And Catherine T. MacArthur Foundation • C.S. Fund •  
HKH Foundation • New Land Foundation •

Nous remercions également les institutions qui financent notre projet d'aide technique pour les organisations militantes. Nous nous inspirons beaucoup de ce projet pour notre projet mondial.

• Public Welfare Foundation • John Merck Fund •  
Ploughshares Fund • Unitarian Universalist Veatch Program at  
Shelter Rock • Rockefeller Financial Services • Stewart R. Mott  
Charitable Trust • Town Creek Foundation • Beldon II Fund  
• DJB Foundation •

# Etat de droit ou anarchie nucléaire ?

PAR ARJUN MAKHIJAN

Le rejet du Traité d'interdiction complète des essais (TICE) par le Sénat américain, ainsi que d'autres agissements américains au cours des dernières années, a soulevé une question : les Etats-Unis veulent-ils vivre dans un système de loi mondiale qui s'applique à chacun, ou préfèrent-ils se trouver une place spéciale qu'ils auraient unilatéralement choisie ?<sup>1</sup>

Plus précisément, le rejet du TICE a gravement nui au Traité de non-prolifération (TNP). (Lire l'éditorial de la page 1).

De plus, les pays membres de l'OTAN sont résolus à maintenir un OTAN nucléaire de façon illimitée, et violent par conséquent l'esprit du TNP. La nouvelle doctrine de l'OTAN d'avril 1999 a réaffirmé la valeur des armes nucléaires et affaibli l'importance du TNP en affirmant que ces armes " apportent une contribution unique en rendant les risques d'agression contre l'Alliance à la fois incalculables et inacceptables. Par conséquent, elles demeurent essentielles pour préserver la paix " (paragraphe 46).<sup>2</sup> Si l'OTAN, qui commande l'armée non-nucléaire la plus puissante au monde a besoin d'armes nucléaires, alors pourquoi ne serait-ce pas le cas de tous les autres Etats ?

La Russie se repose encore plus sur ses armes nucléaires. Le président Eltsine a, à trois reprises et en moins d'un an, brandi la menace des armes nucléaires russes : une fois en décembre 1998 pendant les bombardements américains et britanniques en Irak, et à nouveau pendant le conflit OTAN-Yougoslavie en 1999, les deux opérations étant menées par les Etats-Unis sans autorisation du Conseil de sécurité des Nations unies. Plus récemment, irrité par la réprobation du président Clinton quant aux bombardements russes en Tchétchénie, le président Eltsine a rappelé de manière menaçante aux Etats-Unis que la Russie est toujours une puissance nucléaire. Au milieu de cette crise, les Etats-Unis et la Russie continuent de maintenir environ 5 000 têtes nucléaires en état d'alerte de déclenchement immédiat, intensifiant la possibilité d'une guerre nucléaire accidentelle ou par méprise.

Deux facteurs jouent un rôle essentiel au centre de la crise actuelle. Premièrement, les Etats-Unis sont la puissance militaire et économique dominante dans le monde, dépassant tous les autres Etats de si loin que les Français, considérant l'expression de 'superpuissance' insuffisante, l'ont remplacée par le mot 'hyperpuissance'. Les Etats-Unis semblent déterminés à intervenir dans les affaires mondiales comme ils l'entendent, indépendamment des engagements qu'ils ont pris dans les traités, et avec ou sans la coopération d'autres pays. En effet, les Etats-Unis sont en train de mettre en scène une version

mondiale et bien plus dangereuse de la théorie de " Manifest Destiny " (destin manifeste)<sup>3</sup> menée dans la période suivant la guerre froide, et engendrant actuellement de nouvelles pressions de prolifération, ainsi que de nouvelles tensions internationales, particulièrement en ce qui concerne la Russie, la Chine et l'Europe.

Deuxièmement, la crise économique perpétuelle de la Russie a abouti au déclin de sa capacité militaire conventionnelle, ce qui a amené sa stratégie militaire à s'appuyer plus fortement sur les armes nucléaires. Le sentiment de grandeur perdue et de frustration profonde causée par l'impuissance du pays à accéder à un développement économique comparable aux pays d'Europe de l'Ouest ou aux Etats-Unis, mais aussi par les actions américaines telles que l'expansion de l'OTAN, s'associent actuellement pour rendre la stratégie nucléaire russe plus instable. Cette instabilité vient s'ajouter à une infrastructure technique déjà usée et dégradée et à un moral des troupes très bas.

Un autre facteur émerge actuellement, qui rend ce mélange dangereux plus complexe. Il s'agit de la compétition potentielle entre l'Union européenne et les Etats-Unis pour exercer leur influence internationale. Des frictions de plus en plus sérieuses existent entre l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis sur un vaste nombre de thèmes, tels que :

- les implications des actions de l'OTAN en Yougoslavie dans la perspective d'un rôle militaire indépendant pour l'Union européenne
- le dédain des Etats-Unis face aux demandes insistantes des autorités européennes les plus éminentes leur demandant de ratifier le TICE
- les aliments génétiquement modifiés (OGM) et d'autres problèmes liés au commerce international.

Dix ans après la chute du mur de Berlin, les Etats-Unis, l'OTAN et ses pays membres, ainsi que la Russie (surtout en réaction désespérée et dangereuse), ont à nouveau amené le monde au bord du gouffre de destruction nucléaire, cela sans raison. La communauté internationale doit trouver une façon de renverser ce processus mortel.

L'inspiration essentielle de l'histoire américaine est basée sur le fait que, par une coupure nette avec le système monarchique, et par la création d'un système constitutionnel, les Etats-Unis se sont donnés, pour eux comme pour le reste du monde, l'idéal d'égalité devant la loi. Quelques soient les résultats imparfaits dans la pratique, la défense de ce principe et les progrès vers sa

LIRE LA SUITE PAGE 4  
VOIR LA PAGE 5 POUR LES ANNOTATIONS

réalisation ont été considérés par le monde entier comme une force motivante pour la justice, la démocratie, la paix et la prospérité.

En ratifiant le TNP et en insistant pour sa reconduction illimitée, les Etats nucléaires se sont engagés pour le désarmement nucléaire et ont implicitement accepté qu'une poursuite illimitée d'un apartheid nucléaire, qui fait de quelques pays les possesseurs d'armes nucléaires pour toujours tout en niant ce droit aux autres, était à proscrire. Les cinq puissances nucléaires parties au TNP ne peuvent, comme l'ont fait les membres de l'OTAN, maintenant légitimement affirmer avoir besoin d'armes nucléaires pour leur propre sécurité pour un avenir indéterminé. Une telle attitude est d'autant plus inconcevable quand on la confronte à l'opinion consultative de la Cour internationale selon laquelle la menace et l'utilisation d'armes nucléaires sont illégales selon la loi internationale.<sup>4</sup> De ces Etats, les Etats-Unis portent la responsabilité la plus importante parce qu'ils sont :

- de loin le pays le plus puissant et le plus riche du monde,
- le leader de facto de l'alliance de l'OTAN,
- le seul Etat nucléaire qui ait rejeté la ratification du TICE (la France et la Grande-Bretagne l'ont ratifié, la Russie et la Chine l'ont signé mais n'ont pas encore voté sa ratification),
- le seul Etat nucléaire qui veuille installer des systèmes de défense anti-missiles balistiques même au risque d'intensifier l'insécurité pour les autres Etats, en

voulant maintenir sa politique nucléaire visant à garder l'option d'utilisation en premier et de première frappe (voir l'article principal, page 1).

Il est essentiel que l'égalité devant la loi soit respectée mondialement et de façon générale, et c'est encore plus urgent pour ce qui concerne le domaine du nucléaire, où le monde est confronté à de nouveaux risques nucléaires. Les actions nécessaires pour parvenir au respect de cette égalité sont assez simples.

D'abord, les Etats-Unis et la Russie doivent retirer leurs armes nucléaires de l'état d'alerte de déclenchement immédiat. Aucun autre Etat ne garde ses armes en un tel état d'alerte, prêtes à être lancées en cinq minutes.<sup>5</sup> Nous émettons comme recommandation que les parties au TNP considèrent également cette action comme mesure immédiate minimale de progrès nécessaire pour le respect de l'Article VI du TNP. Aucun obstacle technique n'empêche de mettre en place un calendrier à échéances fixes pour la sortie de l'état d'alerte de toutes les armes nucléaires et ce par tous les Etats nucléaires. En réalité, des mesures toutes simples, telles que le débranchement d'interrupteurs de moteurs de missiles, peuvent être accomplies en un jour ou deux.

En avril et mai 2000, les parties au TNP vont se rencontrer aux Nations unies à New York, afin d'étudier les progrès accomplis. Elles devront y étudier avec soin les mesures politiques, économiques et diplomatiques.

LIRE LA SUITE PAGE 5  
VOIR LA PAGE 5 POUR LES ANNOTATIONS

## ECOSSE : ACQUITTEMENT POUR LES MILITANTS EN FAVEUR DU DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

Après 18 jours de procès, le 21 octobre 1999, un jury écossais a acquitté trois femmes accusées d'avoir causé des dommages à la base pour sous-marins de *Faslane Trident* pendant une manifestation l'été dernier. Le jury a suivi l'avis du juge, Sherriff de Greenock, Margaret Gimblett, qui demandait l'acquittement, et qui avait basé sa décision sur la loi internationale — plus précisément, sur l'opinion consultative de la Cour internationale de Justice sur l'illégalité des armes nucléaires (voir la page 4 d'Energie et Sécurité n°6 et 7, numéro double, paru en 1999).

Les trois femmes en question participent à *Trident Ploughshares 2000*, une campagne qui utilise l'action directe non violente dans le but d'obtenir le désarmement des sous-marins nucléaires britanniques Trident. Le 8 juin 1999, les trois femmes sont allées en canot pneumatique jusque sur le "Maytime", un laboratoire flottant qui fournit le soutien logistique aux sous-marins Trident. Une fois à bord, elles ont endommagé les ordinateurs et les autres équipements électroniques, et ont jeté à l'eau des journaux de bord, des dossiers et d'autres papiers.

En rendant son jugement, le juge a affirmé : "Je dois tirer la conclusion suivante : les trois dames inculpées pensaient à juste titre que la menace ou l'utilisation du Trident peuvent être interprétées comme une menace, que cela a effective-

ment été considéré comme une menace par d'autres Etats, et par conséquent qu'il [le Trident] représente une infraction à la loi coutumière internationale."

L'acquittement a été décrit comme une première pour le mouvement pacifiste. Depuis la décision, l'illégalité du système nucléaire du Trident a été à l'origine de débats au sein du Parlement écossais. En octobre 1999, le Procureur de la République d'Ecosse (l'homme de loi au rang le plus élevé de l'Etat écossais) a entrepris une démarche inhabituelle en s'adressant à la Haute Cour, la cour criminelle suprême d'Ecosse. Il a en effet soumis le jugement du Shériff Gimblett à la Haute Cour afin qu'elle décide ou non de l'inscrire dans la loi. Trois juges de la Haute Cour vont devoir étudier l'affaire.

Au mois de mars 1998, le stock nucléaire britannique comptait environ 160 têtes nucléaires pour missiles balistiques pour lancement par sous-marins Trident. La puissance explosive de chaque tête nucléaire est de 100 kilotonnes.

Sources : les sites web de la campagne écossaise pour le désarmement nucléaire : *Scottish Campaign for Nuclear Disarmament*, <http://ds.dial.pipex.com/cndscot/news/index.htm>, et de *Trident Ploughshares*, <http://www.gn.apc.org/tp2000/htm/Intro.html>, informations prises sur les sites le 20 décembre 1999; *Taking Stock : Worldwide Nuclear Deployments 1998*, par William Arkin, Robert Norris, et Joshua Handler (*Natural Resources Defense Council*, Washington D.C.), mars 1998.

ques qu'elles seront prêtes à prendre si les cinq Etats nucléaires parties au TNP refusent de garantir, par la sortie de l'état d'alerte de leurs arsenaux, la protection contre une destruction accidentelle ou par méprise. De très nombreuses ONG devraient également être présentes à New York en même temps.<sup>6</sup> Contrairement à ce qui se passe pour l'Organisation mondiale du Commerce, les parties au TNP ouvrent leur tribune de plus en plus grande depuis quelques années à la participation d'ONG. Etant donné la gravité de la situation, il est grand temps que les gouvernements favorables à l'application de l'Article VI du TNP travaillent avec les ONG qui font campagne dans ce sens, afin de créer et de mettre en application un calendrier qui éloigne le monde de l'anarchie nucléaire et le rapproche de l'état de droit.

Deuxièmement, il est essentiel que les Etats respectent les clauses du TICE<sup>7</sup>, en respectant de façon illimitée le moratoire complet sur les explosions nucléaires (voir l'article éditorial de la page 1). Troisièmement, il est essentiel que le Traité Anti-Missiles Balistiques (AMB) soit préservé dans son intégralité. Actuellement, seuls deux Etats sont parties au Traité AMB - les Etats-Unis et la Russie. D'autres gouvernements devraient étudier la possibilité d'internationaliser le Traité AMB en arrivant à un accord qui interdise les systèmes de défense par missiles, sauf dans le cas où un désarmement nucléaire total et contrôlé serait d'abord mis en place. Cet accord pourrait préciser la nature des mécanismes de mise en application pour les parties ainsi que les non-parties, de la même manière que ce qui a été fait pour la Convention sur les armes chimiques (CAC)<sup>8</sup>. Un tel accord serait également un moyen de prévention utile contre la signature d'un accord uniquement entre les Etats-Unis, la Russie et/ ou les pays européens membres de l'OTAN qui leur permettrait de modifier ou d'abandonner le Traité ABM, tout en sachant que leurs actions mettent la sécurité du monde entier en péril.

Les Etats-Unis ont depuis longtemps reconnu le besoin de traités nucléaires coercitifs. Dès 1946, le représentant spécial de l'administration Truman aux Nations unies, le financier Bernard Baruch, de Caroline du Sud, soulignait l'importance de la mise en application en présentant le plan des Etats-Unis pour le désarmement:

" Nous devons ici faire un choix entre les vivants et les morts. C'est là notre tâche... Si je parviens à déchiffrer les signes actuels, les populations veulent un programme qui ne soit pas seulement composé de vœux pieux, mais de sanctions imposables - une loi internationale qui ait des griffes. "<sup>9</sup>

Pourtant, plus de vingt ans plus tard, lorsque les Etats-Unis se sont engagés vers le désarmement dans le TNP, ils n'ont cherché aucune clause de mise en application. La mise en application vise seulement les composantes de

non-prolifération du TNP et est menée par l'intermédiaire de mécanismes extérieurs au TNP, tels que le Conseil de sécurité des Nations unies, ou des actions unilatérales, bilatérales ou multilatérales lancées par les Etats-Unis, comme cela a été le cas lors des bombardements américains et britanniques en Irak. Cela aboutit à des injustices structurelles graves - une mise en application des plus sélectives de la part des Etats-Unis qui refusent eux-mêmes de se soumettre à la juridiction internationale en ce qui concerne le respect de l'Article VI du TNP.

L'histoire nous montre que ces décisions unilatérales ne peuvent même pas aboutir à une politique de non-prolifération fructueuse. Par exemple, l'idée de Baruch sur la mise en application dissimulait en fait à peine une prise de position américaine unilatérale. En effet, il voulait que les Etats-Unis gardent des armes nucléaires jusqu'à ce que tout autre pays se soit complètement désarmé, et qu'ils puissent punir les autres Etats en cas de violations, ceci sans même un vote du Conseil de sécurité des Nations unies.<sup>10</sup>

Le projet de Baruch a échoué, au moins en partie, à cause du refus par l'Union soviétique d'accepter une telle autorité unilatérale. L'échec a abouti à la course aux armements la plus grave et la plus dangereuse que le monde ait jamais connue.

Il est encore moins réaliste d'essayer d'imposer ces décisions unilatérales maintenant qu'il y a huit Etats nucléaires dans le monde. De surcroît, plus d'une dizaine de pays possèdent des quantités de matières suffisantes séparées et sous formes facilement utilisables pour la fabrication de grands nombres d'armes nucléaires. De plus, il existe de quoi faire des centaines de milliers d'armes avec les matières contenues dans le combustible usé des réacteurs nucléaires civils dans des dizaines de pays, bien qu'elles ne soient pas sous forme facilement utilisable.

Le gouvernement des Etats-Unis va-t-il continuer sur le chemin qu'il s'est tracé, au-dessus de toute loi, mais imposant sa propre loi dans le monde entier ? Ou va-t-il, ceci pour sa propre sûreté, sa sécurité, et la survie des populations mondiales, se donner un idéal d'égalité devant la loi, pour lui-même comme pour les autres, pour les gouvernements comme pour les peuples ? Le destin mondial pourrait bien se trouver lié à la réponse à cette question. Il est essentiel que le peuple américain et ceux du monde incitent le gouvernement américain à se replacer sur le chemin de l'état de loi, et amènent les autres Etats nucléaires à faire de même.

<sup>1</sup> Voir par exemple l'article de Phyllis Bennis, "L'empire contre l'ONU : Les Etats-Unis sapent le droit international," paru dans *Le Monde diplomatique*, décembre 1999.

<sup>2</sup> Le concept de l'Alliance stratégique, communiqué de presse de l'OTAN, 24 avril 1999, <http://www.nato.int/docu/pr/1999/p99-065e.htm>

<sup>3</sup> Doctrine du 19<sup>ème</sup> siècle postulant la destinée des Anglo-Saxons et en particulier des Etats-Unis à dominer les Amériques du Nord et du Sud.

replacer le programme de défense par missiles balistiques dans le contexte, historique et actuel, du maintien par les Etats-Unis de l'option d'utilisation en premier de l'arme nucléaire et de première frappe comme partie intégrante de sa stratégie d'ensemble, à la fois militaire et politique.

Les bombardements nucléaires d'Hiroshima et Nagasaki représentaient une utilisation en premier des armes nucléaires contre un Etat non nucléaire. (En fait, l'Allemagne avait été rejetée en tant que cible potentielle dès le 5 mai 1943, de peur des possibilités de représailles nucléaires allemandes.<sup>3</sup>) La croyance répandue dans l'efficacité de ces attaques nucléaires pour mettre fin à la guerre,<sup>4</sup> et les évaluations des dommages et de la contamination résultant des premiers essais nucléaires effectués après la guerre ont été des facteurs essentiels dans la formulation de la stratégie nucléaire américaine. Elle était alors fondée sur un maintien de la supériorité nucléaire américaine, voire de son monopole.

L'objectif des Etats-Unis était bien plus ambitieux que simplement de menacer de représailles nucléaires en réponse à une attaque nucléaire. En réalité, les Etats-Unis cherchaient à obtenir une force militaire intégrée qui servirait de dissuasion face à l'Union soviétique et permettrait aux Etats-Unis de poursuivre ses " intérêts vitaux " partout dans le monde sans crainte d'une intervention soviétique. Par exemple, en prélude au coup d'état soutenu par la CIA au Guatemala en 1954, les Etats-Unis ont envoyé des bombardiers à capacité nucléaire au Nicaragua, une des nombreuses occasions où les forces nucléaires américaines ont été utilisées pour menacer un Etat non nucléaire.<sup>5</sup>

Daniel Ellsberg, un ancien officiel du Pentagone chargé de la planification de la guerre nucléaire, qui a révélé à la presse ce qui a été connu plus tard sous le nom des " Papiers du Pentagone " pendant la guerre du Viêt-nam, a fait remarquer que de nombreuses menaces nucléaires exercées par les Etats-Unis ont été lancées à l'encontre de pays non nucléaires. Ces menaces constituent en fait une utilisation des armes nucléaires, de la même façon que quand " on braque un revolver sur la tête de quelqu'un lors d'une confrontation directe, qu'on appuie ou non sur la gâchette. " <sup>6</sup> Le refus des Etats-Unis de fournir des garanties explicites qu'ils n'utiliseront jamais d'armes nucléaires contre des pays non nucléaires parties au Traité de non-prolifération (TNP) doit être replacé dans ce contexte historique.

C'est dans ce contexte historique que le refus des Etats-Unis de promettre, sans équivoque, qu'ils ne se serviront jamais de l'arme atomique contre un pays non nucléaire partie du traité de non-prolifération (TNP) doit être compris.

L'objectif des Etats-Unis a été de garder une capacité d'utilisation de la force militaire en lieu et moment de son choix, que ce soit de façon unilatérale ou multilatérale, avec ou sans l'autorisation du Conseil

de sécurité des Nations unies, tout en dissuadant d'éventuelles représailles, particulièrement par des armes de destruction massive. Depuis la guerre du Viêt-nam, la dissuasion des représailles a aussi comme objectif de garder le nombre des victimes suffisamment bas pour éviter une réaction brutale de la population américaine contre l'interventionnisme.

Cet exercice du pouvoir dans le monde entier est mené sans qu'y soit associé un système de responsabilité mondiale de la même ampleur. Il peut aboutir, et l'a déjà fait par le passé, à l'arrogance et à la tragédie. Le renversement du gouvernement élu du Guatemala - soutenu par la CIA - et son remplacement par des dictatures militaires répressives, a causé la mort de 200 000 personnes suite à des " actes de génocide " dont les Etats-Unis ont maintenant avoué avoir été complices.<sup>7</sup>

La stratégie américaine de défense par missiles balistiques est un cas typique de cet exercice du pouvoir qui n'est responsable devant aucune institution. Pourtant, les systèmes de défense nationaux par missiles auraient pour effet d'accroître les dangers nucléaires pour la population américaine, contrairement aux intentions affichées d'apporter un bouclier protecteur. Les systèmes de défense par missiles des Etats-Unis apparaîtront aux autres puissances nucléaires comme une tentative d'anticiper des représailles nucléaires, faisant des Etats-Unis le seul Etat possédant un véritable arsenal nucléaire, que ce soit pour une première frappe ou pour des représailles. Les autres Etats nucléaires vont, c'est évident, faire tout ce qui leur est possible pour empêcher que cela ne se produise.

Les raisons techniques de cette probable réaction sont liées au fait que les armes nucléaires américaines et russes sont suffisamment précises pour détruire les forces nucléaires opposées avant que celles-ci ne soient lancées, sauf pour ce qui concerne les forces cachées en profondeur sous la mer, ou les forces mobiles basées à terre (bien que celles-ci soient relativement vulnérables en théorie). Les Etats-Unis possèdent aussi un nombre bien plus important d'armes nucléaires stratégiques invulnérables sur sous-marins que la Russie (environ 3 500 têtes nucléaires contre 1 600). De plus, la Russie est actuellement obligée de garder la quasi totalité de ses sous-marins stratégiques à quai pour des raisons de sûreté, mais aussi parce que ses budgets ne sont pas suffisants pour maintenir une flotte importante en mer. La Chine possède environ 20 missiles basés à terre capables d'atteindre les Etats-Unis, qui possèdent chacun une tête nucléaire unique et qui nécessitent 24h ou plus pour être chargés en combustible. La Chine ne possède pas encore de sous-marins nucléaires stratégiques, bien que ceux-ci soient en développement.<sup>8</sup>

La crainte d'une première frappe a d'ores et déjà engendré un risque important de guerre nucléaire

accidentelle entre les Etats-Unis et la Russie. Les deux pays gardent des milliers de têtes nucléaires en état d'alerte maximale, avec pour argument qu'elles devraient être lancées avant d'être détruites à terre ou à quai. La menace d'une première frappe, et donc les risques d'une guerre nucléaire accidentelle seraient largement aggravés par le déploiement de systèmes nationaux de défense par missiles.

Procédons à quelques rapides calculs. La Russie possède près de 1 200 lanceurs - c'est à dire des missiles et des bombardiers - qui en moyenne comprennent plus d'une tête nucléaire chacun. Si les Etats-Unis détruisaient la capacité totale de frappe nucléaire de la Russie, à l'exception de deux ou trois sous-marins stratégiques russes, la Russie serait toujours en mesure de dévaster les Etats-Unis avec les dizaines d'armes nucléaires restantes. Selon les Russes, il est évident que les Etats-Unis ne prendront jamais un tel risque. Mais, si les Etats-Unis avaient une forte probabilité de parvenir à détruire les dizaines d'armes nucléaires restantes une fois lancées, la possibilité de première frappe par les Etats-Unis serait perçue comme bien plus réaliste. Le risque perçu serait intensifié par le nombre décroissant d'armes du côté russe, puisqu'il y aurait moins de cibles à détruire, surtout dans le cas où le nombre de têtes nucléaires américaines ne baisserait pas, alors que les forces nucléaires russes décroîtraient à cause de l'usure et des manques de fonds pour leur maintenance.

De tels calculs effrayants et redoutables, qui sont chose courante dans les establishments des puissances nucléaires, sont aggravés par l'émergence d'armes de précision non nucléaires, qui ont fait leurs preuves lors de la Guerre du Golfe et de la guerre de l'OTAN en Yougoslavie. Ils prouvent que les Etats-Unis pourraient détruire les armes nucléaires d'un adversaire à terre ou à quai en utilisant des armes de précision non nucléaires. Par conséquent, les Etats-Unis pourraient, en théorie, compenser un nombre de têtes nucléaires réduit par une attaque utilisant des armes de précision non nucléaires. De tels calculs rendraient improbables l'aboutissement des accords Etats-Unis-Russie sur la réduction des armements, et pourraient même aboutir à un retour en arrière sur les réductions passées. Les problèmes, du point de vue chinois, seraient encore plus graves puisque celle-ci possède au départ largement moins de missiles de longue portée.

La Russie et la Chine risquent donc de réagir en augmentant leur potentiel offensif et en prenant des mesures pour faire obstacle aux systèmes de défense par missiles. En effet, la Chine a déjà décidé de se lancer dans la production de fusées utilisant du combustible solide, qui peuvent être maintenues en état d'alerte de déclenchement immédiat. Les craintes chinoises de première frappe pourraient jouer un rôle important dans des crises telles qu'une confrontation potentielle

entre les Etats-Unis et la Chine sur le cas de Taiwan.<sup>9</sup> Le résultat net probable d'une telle confrontation serait une escalade soudaine de l'instabilité et des risques de déclenchement immédiat du feu nucléaire.

Ce risque accru pourrait également entraîner l'implication d'une série d'actions de la part de l'Europe. Par exemple, il est possible que l'Allemagne décide d'acquérir une capacité d'armes nucléaires suite à la sécurité (relativement) amoindrie de l'Europe engendrée par un système de défense américain par missiles. Selon le Washington Post, Joschka Fischer, ministre allemand des Affaires étrangères, a récemment rappelé aux Américains que " l'engagement de l'Allemagne à rester un pays non nucléaire a toujours été basé sur la confiance que nous avons que les Etats-Unis protégeraient nos intérêts, que les Etats-Unis, en tant que puissance nucléaire dominante, garantiraient un certain ordre [mondial]. "<sup>10</sup> Comme solution, l'Union européenne pourrait décider de rassembler les forces nucléaires françaises et britanniques et d'en faire des forces européennes communes, action qui violerait l'interdiction de la mise en commun d'armes nucléaires du TNP (les Articles I et II).

Au vu des tensions mondiales et de l'histoire du nucléaire, notamment le fait que les Etats-Unis ont utilisé des armes nucléaires en guerre et exercé des menaces contre des pays non nucléaires, ses adversaires potentiels risquent de considérer le déploiement d'un système national de défense par missiles comme faisant partie d'une stratégie offensive. Du fait de cette réaction probable, les systèmes de défense par missiles balistiques n'ont pas besoin d'avoir fait la preuve de leur efficacité pour être à l'origine de nouveaux problèmes dangereux. La simple perspective de leur déploiement va augmenter le risque d'une nouvelle course aux armements à la fois avec la Russie et la Chine (un encart sera ajouté à cet article sur notre page web: <http://www.ieer.org>). Les conséquences risquent alors de s'étendre à l'Inde et au Pakistan. Les systèmes de défense américains par missiles pourraient devenir l'élément central amenant à interrompre plus de quarante ans d'efforts pour le contrôle des armements et la réduction des stocks d'armements. C'est pour cette raison que le Traité AMB est considéré par nombre d'institutions comme la pierre angulaire des accords sur le contrôle et la réduction des armements.

Enfin, il y a aussi un risque non négligeable, si les Etats-Unis déploient réellement des systèmes de défense par missiles, qu'ils se rendent eux-mêmes plus vulnérables à une attaque nucléaire provenant d'un Etat comme la Corée du Nord. (Le président Clinton doit prendre une décision sur le déploiement d'un système NMD en juillet 2000). Selon le *National Intelligence Council*, un pays tel que la Corée du Nord semble susceptible d'être attiré par le choix des missiles

LIRE LA SUITE PAGE 8  
VOIR LA PAGE 9 POUR LES ANNOTATIONS

balistiques plutôt que par des méthodes de transport sans missiles, pour des considérations telles que le "prestige" et "la diplomatie coercitive" plutôt que pour l'efficacité réelle et la fiabilité du transport d'une arme.<sup>11</sup> Si la fiabilité du transport était le critère principal, le choix du vecteur de transport se porterait plus facilement sur un camion, un navire cargo commercial, ou un avion, et c'est là un avis également partagé par les opposants aux systèmes de défense par missiles.<sup>12</sup>

Les multiples changements de cap des négociations et des accords passés avec la Corée du Nord montrent que ce pays utilise le développement de la technologie des missiles comme moyen d'obtenir une meilleure position de négociation face aux Etats-Unis, à la Corée du Sud et au Japon, plutôt que comme moyen de transport réel d'armes nucléaires. Des systèmes de défense américains par missiles pourraient leur retirer ce joker de négociation, et mettre en danger les politiques et accords actuels selon lesquels la Corée du Nord a suspendu son développement de missiles et accepté des inspections de ses installations nucléaires. En d'autres termes, un système de défense par missiles pourrait simultanément torpiller les accords diplomatiques passés avec la Corée du Nord, et provoquer la colère de la Chine, qui pourrait se lancer dans une coopération plus importante avec la Corée du Nord. Cela risquerait d'aggraver le risque pour les Etats-Unis, puisqu'une telle situation pousserait la stratégie nucléaire de la Corée du Nord à moins s'appuyer sur la diplomatie au profit de la mise sur pied de plans de rechange de transport d'armes nucléaires par des méthodes sans missiles.

L'explosion sur le territoire américain ne serait ce que d'une ou de quelques armes nucléaires aurait des effets bien plus dévastateurs que tout ce que les Etats-Unis ont jamais connu. Au vu des ambitions des Etats-Unis visant à agir librement à l'étranger, et au vu de son réflexe de protection choisissant des moyens militaires et des méthodes techniques sophistiquées au lieu de garantir sa protection par des accords internationaux, les systèmes de défense par missiles peuvent sembler être un concept attirant. Mais en persistant dans l'illusion qu'ils peuvent obtenir une sécurité unilatérale même en augmentant l'insécurité d'autres Etats nucléaires existants et de puissances nucléaires potentielles, les Etats-Unis sont en train d'intensifier les risques nucléaires pour le monde entier, y compris pour son propre peuple. La persistance de la vulnérabilité des Etats-Unis, malgré environ mille milliards de dollars dépensés dans diverses mesures pour se protéger des armes nucléaires, provenant d'un total de cinq milles cinq cents milliards de dollars dépensés pour les armes nucléaires, en est la preuve.<sup>13</sup>

Les implications stratégiques du développement de systèmes de défense anti-missiles balistiques seraient,

évidemment, bien différentes dans le contexte d'un désarmement nucléaire durable. Dans ce cas, de tels systèmes ne feraient plus partie d'une capacité de première frappe nucléaire. Pourtant, même dans le contexte du désarmement nucléaire, de tels systèmes seraient considérés comme une menace sauf si, et cela peut être envisageable, ils étaient déployés dans le cadre d'un accord multilatéral (à priori pour protéger de l'éventuelle sortie d'un pays de la politique de désarmement). Bien que nous doutions fortement que, même dans ce contexte, de tels systèmes, qui sont extrêmement coûteux et risquent de rester peu fiables, puissent un jour représenter une dépense utile, leur influence déstabilisatrice pour la sécurité internationale pourrait être affaiblie, au moins pour ce qui concerne les armes nucléaires.

La différence entre un déploiement de systèmes de défense par missiles avant et après désarmement a été reconnue dans le projet que le président Reagan a proposé au président Gorbatchev pendant le sommet de Reykjavik en 1986.<sup>14</sup> Selon ce projet, les Etats-Unis et l'Union soviétique devaient désarmer et détruire tous leurs missiles nucléaires avant de déployer un système de défense commun par missiles. Le projet de la guerre des étoiles du président Reagan contenait de nombreux problèmes, notamment, il introduisait des armes nucléaires dans l'espace, il ne s'agissait donc pas d'un projet de désarmement complet. Cela aurait pu laisser un énorme avantage aux Etats-Unis - c'est en tout cas ce qui poussa le président Gorbatchev à rejeter le plan. Mais le projet de Reagan acceptait, au moins de façon implicite, le principe selon lequel la capacité de première frappe devait être abandonnée avant tout déploiement de systèmes de défense par missiles. Ce principe a été jeté aux oubliettes dans la course actuelle aux systèmes de défense par missiles. Ces systèmes ne devraient pas être étudiés en dehors du contexte d'un désarmement complet et contrôlé, ou tout au moins en dehors du contexte de la séparation de toutes têtes nucléaires de leur vecteur de transport, les ogives et les matériaux nucléaires pouvant servir à la fabrication d'armes devant être stockés sous surveillance multilatérale.

Etant donné que les matières nucléaires ainsi que les connaissances pour la fabrication d'armes nucléaires sont maintenant répandues, il ne peut exister aucun système de sécurité parfait contre les armes nucléaires. La possibilité d'une telle sécurité, si elle a jamais existé, s'est envolée lors du bombardement d'Hiroshima. La deuxième action la plus urgente serait d'entreprendre un processus rigoureux et strict aboutissant à un désarmement nucléaire complet et durable.

Le TNP, le traité qui engage ses signataires à prendre des mesures concrètes pour un monde sans armes nucléaires, est de plus en plus menacé. Les Etats-Unis doivent changer de cap, se réorienter vers le désarmement et accepter de se plier à la juridiction des institutions

internationales. Ce qui devrait inclure la reconnaissance de l'opinion consultative de la Cour internationale concernant l'Article VI du TNP. (Voir les recommandations de l'IEER sur la Conférence de Révision du TNP, page 20).

- 1 Department of Defense Directive Number 5134.9, le 14 juin 1994, sur le site internet suivant : <http://web7.whs.osd.mil/text/d51349p.txt>. les paragraphes et sous paragraphes se trouvent dans le numéro 3.1. Les objectifs techniques sont " une capacité de défense par missiles de théâtre avancés, mobiles, à la fois efficace et rapide pour protéger les éléments expéditionnaires et les troupes déployées à l'avant " des forces américaines et alliées et " un système anti-missiles balistiques (AMB) capable de fournir une défense efficace à la patrie américaine contre des attaques limitées par missiles balistiques, notamment des lancements accidentels, non autorisés ou des attaques délibérées. "
- 2 En dollars de 1996. Stephen Schwartz, ed. *Atomic Audit*. Washington, DC: Brookings, 1998, chapitre 4, par John Pike, Bruce Blair et Stephen Schwartz. Les dépenses de 1983 à 1996 s'élèvent à 51 milliards de dollars (de 1996). Les budgets, depuis cette époque, sont évalués à environ 3 milliards de dollars par an. La recette fiscale pour l'année 1999 s'élève à 3,5 milliards de dollars et celle de l'an 2000 à 3,6 milliards de dollars (tous deux en dollars actuels). Pour plus de détails sur le programme, voir le site de la Ballistic Missile Defense Organization : <http://www.acq.osd.mil/bmdo>.
- 3 Arjun Makhijani, "Japan: 'Always' the Target?", *The Bulletin of the Atomic Scientists*, mai-juin 1995.
- 4 Ces affirmations ont depuis causé une large controverse. L'entrée en guerre de l'Union soviétique le 8 août, par exemple, a joué un rôle significatif parmi ceux des leaders japonais qui étaient partisan de la capitulation. Voir, par exemple, Gar Alperovitz, *Atomic Diplomacy: Hiroshima and Potsdam; the use of the atomic bomb and the American confrontation with Soviet power, The Decision to Use the Atomic Bomb*. New York: Alfred A. Knopf, Inc., 1995
- 5 Voir Barry Blechman et Stephen Kaplan, *Force Without War*. Washington, DC; Brookings Institution, 1978, p. 48 pour une liste des états d'alerte nucléaires.
- 6 Daniel Ellsberg, "How We Use Our Nuclear Arsenal," Donna Gregory, ed., *The Nuclear Predicament*, St. Martin's Press, New York: St. Martin's Press, 1986, p. 90. Pour une liste des menaces nucléaires faites par diverses puissances nucléaires, voir le numéro double d'*Energie et Sécurité* sur le désarmement (n° 6 et 7), 1999.
- 7 Charles Babbington, "Clinton Regrets Support for Guatemala; U.S. Backed Forces of Former Regime in 36-Year War," *Washington Post*, le 11 mars 1999, p. A1. La Commission officielle de Clarification Historique du Guatemala a abouti à la conclusion que l'armée du Guatemala avait commis des " actes de génocide ".
- 8 Robert S. Norris and William M. Arkin, "NRDC Nuclear Notebook," *Bulletin of the Atomic Scientists*, janvier-février 1999 pour ce qui concerne les forces américaines, mars-avril 1999 pour les forces russes, et mai-juin 1999 pour les forces chinoises. Les évaluations sont celles de la fin de l'année 1998 pour les Etats-Unis et la Russie, et 1999 pour la Chine.
- 9 Philipp C. Bleek et Frank N. von Hippel, *Missile Defense: A Dangerous Move*, *Washington Post*, le 12 décembre 1999, page B09.
- 10 William Drozdiak, *Possible U.S. Missile Shield Alarms Europe* *Washington Post*, le 6 novembre 1999, pp. A1 and A22.
- 11 National Intelligence Council, *Foreign Missile Developments and the Ballistic Missile Threat to the United States Through 2015*, septembre 1999. Site internet: <http://www.cia.gov/cia/publications/nie/nie99msl.html#rtoc12>.
- 12 National Intelligence Council, op. cit. déclare comme suit: " Le transport d'armes de destruction massive (AMD) par missiles impose, au-delà de la complexité déjà existante de conception de telles armes, la mise en place de conditions de conception additionnelles des plus strictes. Par exemple, les modèles d'armes nucléaires initiaux risquent d'être trop gros et trop lourds pour un missile balistique de taille modeste, mais resteraient adaptés à un lancement à partir d'un bateau, d'un camion ou même d'un avion. De plus, un pays (ou tout autre acteur non étatique) ne possède probablement que quelques armes nucléaires, et ce au moins pour les quinze ans à venir. La fiabilité du transport est un facteur essentiel; les méthodes de transport secrètes pourraient offrir des avantages plus importants qu'un missile au niveau de la fiabilité. Un pays veut non seulement que la tête nucléaire atteigne sa cible, mais veut, en plus, éviter un accident causé par une tête nucléaire AMD sur la zone de lancement du missile. D'un autre côté, un navire rentrant dans un port pourrait être utilisé comme vecteur de transport sûr pour une zone limitée, et une détonation nucléaire, qu'elle se produise sur le navire ou sur les quais, pourrait atteindre l'objectif voulu. " Un ressemblant point de vue sur la défense par missiles est exprimé par Hans Bethe et d'autres physiciens éminents, qui écrivent en juin 1995 au Sénat américain : " Les systèmes de défense nationaux par missiles (NMD) n'apportent aucune protection contre les attaques futures les plus probables contre le territoire américain par des armes de destruction massive, qui ne seraient pas transportées par missiles. Ces méthodes de transport ont déjà fait leurs preuves lors des bombardements du World Trade Center à New York et du bâtiment fédéral d'Oklahoma City, ainsi que l'attentat au gaz dans le métro de Tokyo. De telles attaques sont relativement peu coûteuses, nécessitent peu de technologie, et peuvent être ciblées avec précision sur les lieux où elles seront les plus efficaces; elles amplifient les effets d'arsenaux limités et peuvent être lancées clandestinement. " (La lettre entière peut être lue sur le site internet de l'Union of Concerned Scientists : <http://www.ucsusa.org/missiledefense/index.html>.)
- 13 *Atomic Audit*, op. cit., Figure 1 et chapitre 4. Tous les chiffres sont en dollars de 1996. Ce chiffre comprend les 100 milliards de dollars dépensés jusqu'ici sur les systèmes de défense par missiles.
- 14 Ronald Reagan, *An American Life*, New York: Pocket Books, 1999 (nouvelle édition).

#### ÉTAT DE DROIT SUITE DE LA PAGE 5

- 4 La Charte des Nations unies affirme également que, si l'utilisation de la force est illégale en des circonstances spécifiques, la menace d'utilisation d'une telle force est également illégale.
- 5 Voir *Energie et Sécurité* n° 6 et 7, numéro double, de 1999; Bruce G. Blair, Harold A. Feiveson and Frank N. von Hippel, "Taking Nuclear Weapons off Hair-Trigger Alert," *Scientific American*, novembre 1997, <http://www.sciam.com/1197issue/1197vonhippel.html>; et le site web de la campagne Back From The Brink, <http://www.dealert.org>.
- 6 Pour obtenir plus d'informations sur la participation des ONG, voir le site web de la commission des ONG sur le désarmement, <http://www.igc.apc.org/disarm/>, et la Women's International League for Peace and Freedom's Reaching Critical Will project, <http://www.reachingcriticalwill.org/>.
- 7 Alors que tous les pays maintiennent un moratoire sur les essais nucléaires, selon l'analyse de l'IEER, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne violent le TICE. Les Etats-Unis et la France sont en train de construire des machines de fusion par laser conçues pour provoquer des explosions thermonucléaires, bien que l'Article I du TICE n'interdise pas seulement ces explosions, mais également toutes les activités pouvant y aboutir. La Grande-Bretagne viole le traité parce qu'elle participe avec les Etats-Unis au projet de fusion par laser connu sous le nom de National Ignition Facility. Voir Arjun Makhijani et Hisham Zerriffi, *Dangerous Thermonuclear Quest*, IEER, 1998. Vous pourrez le retrouver en partie sur le site web <http://www.ieer.org/reports/fusion/fusn-toc.html>.
- 8 A titre d'exemple, la CAC (Convention sur les armes chimiques) comprend des clauses prévoyant des sanctions sur le commerce des produits chimiques contre les non-signataires.
- 9 Discours de l'ambassadeur Bernard Baruch aux Nations unies, tel que cité par Richard G. Hewlett et Oscar E. Anderson, Jr., *The New World: A History of the United States Atomic Energy Commission, Volume I, 1939-1946*, Berkeley: University of California Press, 1990, page 577.
- 10 Hewlett and Anderson 1990, op. cit., p. 578.

## Vérification et mise en application

### Qu'est-ce que la vérification?

La vérification est un mécanisme ou une procédure qui vise à déterminer si une Partie au Traité respecte ou remplit ses obligations prises dans le cadre d'un accord donné, et pour détecter ceux qui violent leurs obligations. La vérification est principalement basée sur un engagement formel par les Parties à s'engager ou à ne pas s'engager dans certaines activités.

La vérification a traditionnellement été associée à des accords internationaux liés à la sécurité. Dans le contexte de la non-prolifération, du contrôle des armements et du désarmement, la vérification fait référence à :

- **des déclarations** concernant les matières, installations et équipements associés aux activités interdites ainsi que ceux qui pourraient être utilisés pour poursuivre l'activité interdite en question, mais qui ne sont pas forcément interdits en soi (ils sont appelés "à double usage").
- **des inspections sur site**, en général menées par des inspecteurs internationaux. L'Agence internationale pour l'énergie atomique, par exemple, mène des inspections des installations nucléaires des Etats non

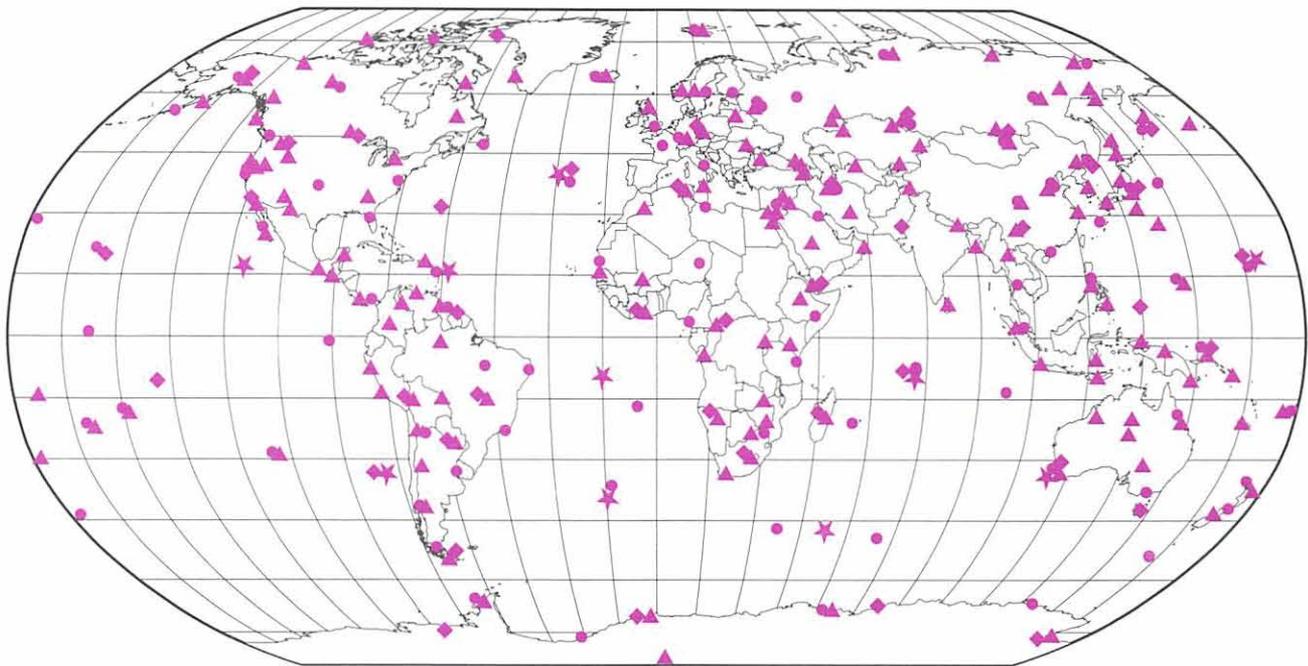
nucléaires afin de déterminer s'ils respectent ou non le Traité de non-prolifération (TNP).

- **la surveillance** d'objets, de lieux et d'activités. L'Organisation du traité d'interdiction complète des essais (OTICE), par exemple, permet, par des surveillances sismiques et radiologiques, d'aider à détecter les mouvements de la terre et les émissions aériennes provenant d'explosions nucléaires (voir la carte ci-dessous). Les images par satellite constituent un autre type de surveillance important.
- **l'évaluation** des informations produites par les activités décrites ci-dessus, afin de s'aviser si elles contiennent des preuves crédibles que la Partie inspectée respecte ou ne respecte pas l'accord en question.

La vérification est souvent menée en utilisant une combinaison de quelques uns ou de la totalité de ces mécanismes, qui constituent ce que l'on nomme régime de vérification. Les régimes de vérification de certains traités de non-prolifération sont détaillés dans le tableau de la page 12.

LIRE LA SUITE PAGE 11

### LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE INTERNATIONAL DU TICE



▲ Sismique      ● Radionucléide      ★ Hydroacoustique      ◆ Infrason

Le Système de Surveillance international se composera de 321 installations de surveillance dispersées à travers le monde, dont le but est d'aider à détecter d'éventuelles violations du traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Environ un tiers des stations de surveillance prévues sont actuellement en fonctionnement.

Sources: Coalition to Reduce Nuclear Dangers; US department of Defense

VÉRIFICATION SUITE DE LA PAGE 10

Il est à remarquer que l'incertitude est inhérente à toute vérification. Aucun ensemble concret de mesures de vérification ne peut donner une garantie absolue concernant la violation ou la non violation d'un accord donné par un signataire donné. Par contre, la vérification permet d'apporter un degré d'assurance que les activités interdites ne sont pas menées. La valeur des accords de vérification, tient au fait que la confiance liée au statut des activités est généralement bien supérieure quand une politique de vérification a été acceptée et fonctionne correctement que lorsque ce n'est pas le cas.

### Qu'est ce que la mise en application ?

La mise en application est l'exercice de la pression, par l'intermédiaire de la menace et de sanctions prises ou de pertes de bénéfices visant à assurer que les Parties à un accord le respectent. Les mises en application officielles sont généralement menées par des institutions administratives, judiciaires ou politiques (telles que la Cour de Nuremberg, créée par les Alliés après la Deuxième Guerre mondiale), le Conseil de sécurité des Nations unies, ou le Tribunal des crimes de guerre qui fonctionne depuis peu à la Haye pour traiter les cas liés à l'ex-Yougoslavie. Les mécanismes officiels de mise en application comprennent la possibilité de contrôles des exportations, de sanctions, d'embargos, d'actions militaires, et, comme ce fut le cas à Nuremberg, de peines de prison et la peine de mort.

Certains accords internationaux comprennent des clauses spécifiques de mise en application, alors que d'autres n'en ont aucune. On trouve ordinairement un mécanisme de mise en application de facto, qui est généralement indépendant de tout accord donné, celui du Conseil de sécurité des Nations unies, qui peut prendre des actions selon le Chapitre VII de la Charte des Nations unies. Les actions prises en vertu de cette clause exigent qu'aucun membre permanent du Conseil de sécurité n'oppose son veto contre une proposition d'action. Les cinq membres permanents qui ont le droit de veto se trouvent être les cinq Etats nucléaires officiellement reconnus comme tels par le TNP - c'est à dire les Etats-Unis, la Russie, la Chine, la Grande-Bretagne et la France.

On peut également concevoir une pression des populations sur les gouvernements pour qu'ils tiennent leurs engagements. Entre autres exemples, on trouve la surveillance des agences gouvernementales et le lobby sur leurs représentants par des organisations non gouvernementales (ONG) et des individus. On trouve parmi les autres méthodes de mise en application :

- la désobéissance civile et l'action directe, des actions telles que celles menées par Martin Luther

King Jr. pendant le mouvement des droits civils aux Etats-Unis, qui ont joué un rôle important en forçant le gouvernement américain à obéir au 14ème amendement de la Constitution américaine qui garantit une protection égale pour tous devant la loi.

- des actions menées au niveau légal, telles que les tentatives demandant que les gouvernements soient tenus responsables devant la loi. On peut citer par exemple le processus qui a abouti à la délibération par la Cour internationale concernant la légalité des armes nucléaires et l'application des lois nationales qui donnent des droits légaux aux individus, leur permettant de forcer les gouvernements à respecter les lois de protection de l'environnement.
- des actions menées par les citoyens. Des inspections d'installations militaires et d'armes atomiques par des personnes en vue de mettre en application la loi internationale, telle que les lois de Nuremberg et l'Article VI du TNP, ont été entreprises par la Belgique, la France, l'Allemagne, Israël et les Etats-Unis.
- des boycotts économiques. Le boycott mondial par le public des produits français après la série d'essais nucléaires de la France en 1995 a joué un rôle important dans la décision du gouvernement d'arrêter les essais et de fermer son site d'expérimentation dans le Pacifique Sud.

Etant donné que les compagnies privées exercent souvent une influence énorme sur les gouvernements, l'achat d'actions en bourse peut aussi être un moyen efficace de pression par les populations. Pour donner un exemple, les investisseurs en capitaux-actions de l'électricien nucléaire *Duke Power*, basé aux Etats-Unis, ont une nouvelle fois proposé une résolution des actionnaires s'opposant à l'implication de l'entreprise dans le programme de combustible au plutonium à mélange d'oxydes (MOX) (pour plus d'informations sur le MOX, voir SDA vol.5 n°4 et Energie et Sécurité n°1,2 et3). L'année dernière, la résolution a reçu suffisamment de soutien de la part des actionnaires de Duke pour qu'elle soit proposée à nouveau et votée lors de la réunion des actionnaires de l'entreprise en avril 2000.

On peut citer nombre d'autres exemples de tentatives de mise en application incitée par les ONG et les gouvernements, que ce soit par un travail séparé ou commun. On trouve par exemple la "*Middle Powers Initiative*", une campagne coordonnée par un réseau d'organisations non gouvernementales internationales (ONG), qui comprend entre autres l'Association internationale des médecins pour la prévention de la

LIRE LA SUITE PAGE 16

QUELQUES ACCORDS INTERNATIONAUX ET BILATÉRAUX, ET LEURS CLAUSES DE VÉRIFICATION

**TRAITÉ OU ACCORD**

**Convention sur les armes chimiques (CAC)**

Les parties s'engagent à ne pas produire, développer, transférer, acquérir, utiliser ou se préparer à utiliser d'armes chimiques, et à détruire toute arme chimique ou installation de production d'armes chimiques en leur possession. Au 24 mai 1999, cet accord avait été signé par 169 pays dont 126 l'avaient ratifié. Il est entré en vigueur le 29 avril 1997.

*" La CAC permet le régime de vérification le plus strict et complet de tous les accords de contrôle des armements jusqu'ici. " (Service de Recherche du Congrès américain).*

**Le Traité d'interdiction complète des essais (TICE)**

Interdit toute explosion nucléaire. Au 19 octobre 1999, il avait été signé par 155 pays, dont 51 l'ont ratifié. N'est pas encore entré en vigueur.

**Traité de non-prolifération nucléaire**

Décrit comme " la pierre angulaire des efforts internationaux visant à prévenir la prolifération des armes nucléaires et à promouvoir le contrôle des armements et le désarmement ". (ministère des affaires étrangères des Etats-Unis). 185 pays sont Parties au TNP (il comprend tous les Etats à l'exception de Cuba, de l'Inde, d'Israël et du Pakistan). Entré en vigueur en 1970, reconduit de façon illimitée en 1995.

**Traité sur la Réduction des Armements Stratégiques - START**

Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont accepté de réduire et de limiter leurs stocks d'armements offensifs stratégiques. Signé par les Etats-Unis et l'URSS. Entré en vigueur le 5 décembre 1994.

**CLAUSES DE VÉRIFICATION**

L'Organisation pour l'Interdiction des armes chimiques (OIAC-) est responsable de la vérification, qui comprend :

- **la surveillance et l'inspection de routine** de certaines installations militaires et de certaines installations chimiques civiles.
- **les ressources des services de renseignements** de l'OIAC et des signataires de la CAC.
- **les listes des produits chimiques** identifiés pour l'application potentielle de mesures de vérification, par exemple les produits chimiques pouvant servir à fabriquer des armes ou leurs précurseurs.
- **des restrictions d'exportations** vers les pays non signataires de certains produits chimiques contrôlés.
- **une déclaration pour les produits chimiques** et autres matières produites par l'industrie chimique, qui doit également être prête à recevoir des inspections de vérification.
- **des inspections de mise en demeure**, qui peuvent être demandées par tout Etat signataire afin de clarifier et de résoudre des problèmes liés à un non-respect potentiel de la convention.

- **Inspections sur-site**
- **Système de Surveillance International**
- **Centre International de Données**
- **Consultation et Clarification**
- **Moyens techniques nationaux**

(Voir page 13 pour plus de détails sur les clauses de vérification du TICE)

Selon l'Article III, chaque Etat non nucléaire Partie au TNP s'engage à accepter la surveillance de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) qui doit vérifier le respect des obligations du traité. La vérification ne peut être menée que sur la base d'un accord avec l'Etat dans lequel l'inspection doit se produire. La surveillance de l'AIEA comprend :

- **des inspections régulières** des installations nucléaires par les inspecteurs de l'AIEA afin de vérifier les comptes rendus, les appareils et équipements de surveillance, et de confirmer les inventaires physiques de matières nucléaires. Les inspecteurs préparent des rapports pour l'Etat concerné et pour l'AIEA.
- **le confinement et la surveillance** : l'AIEA utilise des caméras de surveillance dans certaines installations nucléaires afin d'enregistrer en permanence les activités et utilise des scellés métalliques fixés sur les boîtiers des caméras afin d'empêcher des fraudes non détectées. Les films et les scellés sont analysés par l'AIEA.
- **la vérification des matières nucléaires** : l'AIEA reçoit et analyse régulièrement les rapports provenant des autorités des Etats sur les emplacements et mouvements de leurs matières nucléaires, notamment les stocks de combustibles nucléaires et l'exportation et l'importation des matières sous surveillance.
- **des expérimentations sur le terrain et en laboratoire** : au cours des inspections, les inspecteurs de l'AIEA mesurent, pour confirmation, le niveau d'enrichissement et le contenu des matières nucléaires et prélèvent des échantillons de certaines matières nucléaires sous surveillance. Ceux-ci sont ensuite analysés par le Laboratoire d'Analyses pour la Surveillance de l'AIEA près de Vienne, en Autriche, ou par d'autres laboratoires d'analyses nationaux.

**Moyens techniques nationaux (MTN)**, par exemple : les satellites. L'utilisation de mesures dissimultrices qui font obstacle à la vérification par les MTN est interdite.

**Téléométrie.** Les signataires doivent fournir un accès complet aux informations téléométriques pendant les expérimentations de lancements de missiles, sauf pour quelques exceptions limitées. Les signataires sont également obligés d'échanger leurs cassettes de téléométrie, leurs données d'interprétation ainsi que les profils d'accélération de chaque lancement expérimental.

**Echange de données et notifications.** Chaque acteur a échangé ses données sur les chiffres, les localisations et les caractéristiques techniques des systèmes et installations d'armes en question, et fournit des mises à jour régulières.

**Mesures de coopération.** Chaque signataire peut, ce jusqu'à sept fois par an, exiger que l'autre lui montre certains lanceurs et des bombardiers sur des bases spécifiées par le signataire demandant l'inspection.

**Poursuite d'activités de surveillance.** Chaque partie a la possibilité d'établir une surveillance continue sur le périmètre et les limites des installations mobiles d'assemblage de missiles balistiques intercontinentaux de l'autre partie.

VOIR LA PAGE 16 POUR L'ANNOTATION

## Etude de cas de vérification : Le Traité d'interdiction complète des essais

**L**e Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) est un traité international qui oblige toutes les Parties au Traité à n'effectuer aucune explosion visant à expérimenter une arme nucléaire ou aucune autre explosion nucléaire, à interdire et à empêcher toute explosion nucléaire en tout lieu se trouvant sous sa juridiction ou son contrôle, et à renoncer à être à l'origine, à encourager ou à participer à la réalisation d'explosions visant à expérimenter des armes nucléaires ou de toute autre explosion nucléaire.

Selon l'Article 14 du TICE, 44 pays prédéterminés, disposant d'une capacité nucléaire, doivent ratifier le traité avant que celui-ci n'entre en vigueur de façon internationale. Bien que seuls 26 de ces pays l'aient déjà ratifié (voir page 18), le TICE a d'ores et déjà mis en place une organisation internationale qui fonctionne, ainsi qu'un régime de vérification opérationnel en pleine expansion.

### L'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais

Lors de son entrée en vigueur, le TICE établit l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais (OTICE) afin d'atteindre à la fois l'objet et le but du TICE, et de contrôler sa mise en application, y compris en ce qui concerne le régime de vérification. L'OTICE sera composée de plusieurs éléments : la Conférence des Parties au Traité, le Conseil exécutif et le Secrétariat technique. L'OTICE sera basée à Vienne, en Autriche.

Chaque Partie au Traité a un représentant à la Conférence des Parties au Traité, responsable de la surveillance de la mise en application du Traité, des activités du Conseil exécutif et du Secrétariat technique, et du respect des clauses du Traité par les Parties au Traité. La Conférence est responsable de l'étude et de la surveillance des développements scientifiques et technologiques pouvant affecter le bon déroulement du Traité, elle doit prendre les mesures nécessaires permettant de garantir le respect du Traité, et répondre à toute situation qui contrevient aux clauses de celui-ci. Le Conseil exécutif, qui comprend 51 membres élus par les Parties au Traité des six régions géographiques mondiales supervise le Secrétariat technique, mène le travail de préparation et de suivi des sessions de la Conférence, gère le fonctionnement des accords liés à la mise en application des activités de vérification, et émet des recommandations lors de la Conférence sur tout sujet de

préoccupation soulevé par une Partie au Traité sur un problème potentiel de non-respect. Le Secrétariat technique mène les inspections sur site, supervise le fonctionnement du Système de surveillance international, et coordonne le Centre international de données. Un Directeur général, élu par le Conseil exécutif pour un mandat de quatre ans, renouvelable une seule fois, est à la tête du Secrétariat technique.

En 1996, la Commission préparatoire de l'OTICE (OTICE PrepCom) a été mise en place afin de combler la période précédant l'entrée en vigueur du Traité. La PrepCom de l'OTICE est financée par les Parties au Traité et comprend un corps plénier composé de tous les Parties au Traité (la Commission préparatoire) et un Secrétariat technique provisoire. La tâche principale de la Commission préparatoire est d'établir le régime global de vérification de façon à ce qu'il soit opérationnel pour l'entrée en vigueur du Traité. Le budget était de 58,4 millions de dollars en 1998 et 74,7 millions de dollars en 1999.

### Le régime de vérification du TICE

Le but premier de la vérification est d'augmenter le niveau de transparence jusqu'à pouvoir déterminer de façon catégorique le respect du traité. Afin de détecter, de localiser et d'identifier des explosions nucléaires, le TICE établit un système de vérification mondial, qui comprend quatre composantes séparées mais interdépendantes :

- Un Système de surveillance international;
- Des procédures de consultation et de clarification;
- Des inspections sur site; et
- Des mesures visant à instaurer la confiance.

**Le Système de surveillance international (SSI)**, conçu pour détecter et localiser les explosions nucléaires, comprend un réseau de 321 stations de détection à distance et au moins 16 laboratoires travaillant sur les radionucléides dans quelque 90 pays. Le SSI fait appel à quatre techniques de surveillance : la détection sismique, la recherche de radionucléides, la détection hydro-acoustique et la détection des infrasons (voir le tableau page 11). Environ un tiers des stations est d'ores et déjà opérationnel, recueillant des informations 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et transmettant ces

LIRE LA SUITE PAGE 14

## LES TECHNOLOGIES DE SURVEILLANCE DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE INTERNATIONAL DU TICE

**Surveillance sismique :** Cette méthode détecte les ondes de choc sismiques caractéristiques des essais nucléaires. Il s'agit de secousses nettes et soudaines, facilement reconnaissables par rapport aux tremblements de terre (voir les graphiques page 16). Si l'essai se trouve être de très faible puissance, les ondes de choc sismiques pourraient être trop faibles pour être détectées par les stations basées à distance. Les ondes de choc sismiques provenant des essais seraient perdues au milieu du bruit des minuscules mouvements de la terre, à la fois naturels et artificiels. Selon Vertic, le Centre de contrôle, de recherche, de formation et d'information basé à Londres, la sismologie est la "technique de contrôle la plus importante et la plus mûre utilisée pour le TICE...". L'OTICE [Organisation du TICE] utilisera "cinquante stations sismiques primaires et 120 stations auxiliaires, réparties autour du monde", pour permettre de reconnaître la différence entre tremblements de terre et explosions. Ces stations sismiques seront complétées par des milliers d'autres de par le monde qui sont actuellement utilisées pour détecter et étudier les phénomènes naturels tels que les tremblements de terre.

**La détection des radionucléides :** Cette méthode détecte les essais en mesurant les matières radioactives, en particulier les produits de fission, présentes dans les retombées. Les essais atmosphériques produisent une grande quantité de retombées et sont donc facilement détectés. Mais les essais souterrains aboutissent aussi à des rejets de certaines quantités de produits de fission dans l'atmosphère, d'où la possibilité de détection. L'OTICE utilisera au moins 40 stations de détection de radionucléides positionnées autour du monde qui seront capables de détecter les produits de fission sous forme de gaz noble, tels que le xénon 133 et le krypton 85, ainsi que les radionucléides retenus par des filtres installés dans des stations prélevant des échantillons d'air. Il y aura 16 laboratoires pour analyser les filtres.

**Les appareils d'écoute sous-marine (Réseau Hydroacoustique) :** il y aura 11 stations de ce genre, dont quatre sont déjà en fonctionnement. Trois des quatre stations actuelles sont gérées par les États-Unis. Elles sont utiles pour détecter les essais sous-marins, mais également les essais atmosphériques de faible altitude.

**Appareils à infrasons :** Les microbarographes sont des microphones spéciaux qui utilisent les "infrasons" et peuvent mesurer les changements de pression de l'air causés par les essais atmosphériques. Selon Vertic, bien qu'il s'agisse "de la technologie [de surveillance] la moins développée de toutes, la portée plus étendue de fréquences maintenant disponible la rend potentiellement très sensible. Quatre stations à infrasons fonctionnent déjà et apportent déjà des données, dont trois sont aux États-Unis et une en Australie."

Cet encadré résume et paraphrase, avec l'autorisation des auteurs, l'ouvrage suivant : *U.S. Security Benefits from Test Ban Monitoring & On Site Inspections, Coalition to Reduce Nuclear Dangers Issue Brief* Vol. 3 No. 14, du 27 septembre 1999, écrit par Trevor Findlay et Oliver Meier, du Centre Vertic (Centre de contrôle, de recherche, de formation et d'information), en ligne sur le site internet <http://www.clw.org/coalition/briefv3n14.htm>, consulté le 8 janvier 2000.

ETUDE DE CAS SUITE DE LA PAGE 13

informations au Centre international de données prototype (CID) à Arlington, en Virginie, qui recueille temporairement les informations collectées par les installations SSI. Le CID de Vienne, en Autriche, devrait commencer à remplir ce rôle à partir de février 2000. Les données du SSI seront accessibles à toutes les Parties au TICE et permettront, aux Parties au Traité disposant de moyens techniques limités ou inexistant, de participer au contrôle et à la mise en application du traité. La compagnie *Hugues Olivetti Telecom Ltd* a signé un contrat de 70 millions de dollars avec le OTICE dans lequel elle s'engage à entretenir l'infrastructure des communications du SSI et à garantir la transmission des données entre le système et le CID, ce pour une période de dix ans.

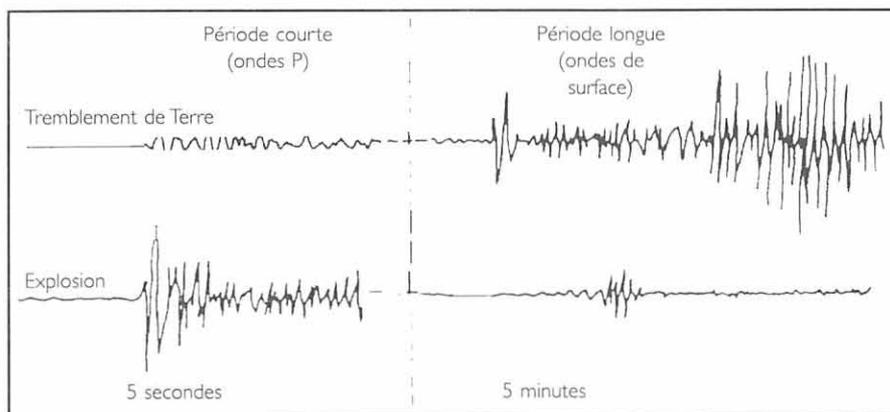
Les quatre techniques de surveillance se sont avérées plus efficaces que prévu, et sont régulièrement actualisées au fur et à mesure de la mise en place du SSI. Le SSI a été conçu pour détecter et localiser les explosions de plus d'une kilotonne équivalent TNT, et s'est déjà révélé capable de détecter une explosion de 0,1 kilo-

tonne d'explosifs chimiques conventionnels, réalisée au Kazakhstan en août 1998. Les autres stratégies de surveillance devraient être utilisées pour garantir une détection d'explosion inférieure à une kilotonne, y compris pour la surveillance sur site, qui ne peut être mise à exécution que si le Traité entre en vigueur.

Il est à remarquer que les explosions nucléaires relativement faibles, allant de quelques kilos à quelques centaines de tonnes équivalent TNT, sont en général les plus difficiles à mener, puisqu'une masse critique minimale de matière fissile est nécessaire pour déclencher une explosion nucléaire. Par conséquent, contrairement à l'impression donnée par certains des opposants au traité, les pays les plus riches et modernes auront davantage de possibilités techniques de mener des explosions non détectées de puissance plus faible, que les États qui n'ont pas encore d'arsenal nucléaire confirmé.

La consultation et la clarification ont pour but d'apporter aux Parties au Traité des solutions relativement peu onéreuses et non conflictuelles, afin de

LIRE LA SUITE PAGE 15



Les signaux enregistrés, appelés sismogrammes, des tremblements de terre et explosions ont souvent leurs propres caractéristiques. On peut par exemple remarquer, lorsqu'il s'agit d'une explosion, la proportion plus importante d'ondes-P (qui traversent la croûte terrestre en profondeur) par rapport aux ondes de surface (celles qui passent le long de la surface de la terre), ce qui n'est pas le cas pour les tremblements de terre.

Source: F. Ringdal, in *Seismic Verification of Nuclear Treaties, Office of Technology Assessment*, mai 1998, page 83.

ETUDE DE CAS SUITE DE LA PAGE 14

répondre aux inquiétudes relatives au respect du Traité, en exigeant une clarification de la part de tout autre Etat partie sur tout sujet qui pourrait susciter une crainte sur un non respect potentiel. Les Parties au Traité ne sont pas obligées d'essayer de répondre à ces craintes par la consultation avant de pouvoir demander une inspection sur site.

Dans le but de clarifier la situation et de savoir si une explosion a ou non été réalisée en violation du traité, chaque Partie au Traité a le droit de demander **une inspection sur site**. Les inspections doivent être examinées et votées par le Conseil exécutif dans les 96 heures suivant la requête, et une majorité de 60% de votes favorables est nécessaire pour que l'inspection soit approuvée. Une fois l'approbation du Conseil exécutif obtenue, une équipe d'inspection doit être détachée dans les six jours par le Secrétariat technique sur le site où un événement ambigu a été détecté. L'équipe chargée de l'inspection devrait être nommée par le Directeur général du Secrétariat technique de l'OTICE. Les activités d'inspection sont diverses et peuvent comporter des informations recueillies par survol aérien, étude du terrain en surface, détection et localisation des répliques sismiques, d'autres techniques de mesures géophysiques, des mesures des radionucléides, et un forage sur l'emplacement supposé de la détonation souterraine. La question des inspections sur site a été source de tensions considérables, étant donné que les personnels militaires de tous les pays du monde sont réticents à laisser des représentants étrangers rentrer dans leurs zones secrètes. Mais, en même temps, ces mêmes personnels exigent des inspections des plus envahissantes pour les autres participants.

Les Parties au Traité ont également le droit d'utiliser les informations obtenues par des **moyens techniques nationaux** afin de demander une inspection sur site. Les moyens techniques nationaux sont des méthodes telles

que les photographies prises par satellite, utilisées par les gouvernements pour détecter les activités menées par d'autres pays. Les gouvernements peuvent également installer leurs propres engins acoustiques ou sismiques en plus de ceux du SSI. Les moyens techniques nationaux apportent une méthode supplémentaire aux pays pour détecter les activités suspectes et demander des inspections sur site. Etant donné que certains pays possèdent une technologie plus avancée et davantage de moyens financiers, ils sont en meilleure position pour demander des inspections sur site. Au vu des écarts considérables existant en termes de capacité technique même parmi les Etats nucléaires, ce problème a été une source supplémentaire de résistance contre l'inspection envahissante. L'hypothèse avancée est que les Parties au Traité possédant les moyens techniques nationaux les plus sophistiqués et complets seraient capables de demander les inspections les plus fréquentes. L'utilisation éventuelle de telles inspections pour des objectifs d'espionnage a également été source de craintes.

Le traité contient aussi la possibilité d'imposer des **sanctions**. La Conférence a l'autorité de limiter ou de suspendre les droits et privilèges d'une Partie au Traité si celle-ci se montre incapable de répondre à une demande faite par la Conférence ou le Conseil exécutif. La Conférence peut aussi recommander aux Parties au Traité de prendre des mesures collectives en conformité avec la loi internationale, qui peuvent éventuellement comprendre des sanctions sans s'y limiter. La question peut également être renvoyée aux Nations unies par la Conférence ou, si le cas doit être résolu dans l'urgence, par le Conseil exécutif.

**Les mesures visant à instaurer la confiance** sont également apportées par le TICE. Il s'agit de procédures mises en place en coopération, qui, en accordant plus de transparence aux intentions des Parties au Traité en des circonstances précises, permettent d'éviter

LIRE LA SUITE PAGE 16

ETUDE DE CAS SUITE DE LA PAGE 15

ainsi un bon nombre de malentendus ou de méprises éventuelles. Par exemple, étant donné que l'industrie minière utilise des explosions de centaines de tonnes de TNT, une mesure visant à instaurer la confiance pourrait exiger que des avertissements soient communiqués au Secrétariat technique avant la réalisation de telles explosions.

La vérification est essentielle parce que c'est d'elle que dépend le succès du TICE à empêcher la prolifération parmi les Etats non nucléaires et à réduire le développement de nouvelles armes par les Etats nucléaires. Il ne peut y avoir de garantie parfaite contre

la fraude, de la même façon qu'il ne peut y avoir aucune sécurité totale contre les armes nucléaires. Il est seulement possible de faire des progrès. Selon l'analyse de l'IEER, cela peut se faire par une coopération plus importante et par le désarmement nucléaire, et non par un nombre supplémentaire d'armes ou des arsenaux nucléaires " durables ".

Sources : Traité d'interdiction complète des essais tel que soumis au Sénat pour ratification. *Treaty Doc.* 105-28. septembre 1997; *Not Quite Ready and Waiting: The CTBT Verification System.* Trevor Findlay & Oliver Meier. *VERTIC Briefing Paper 99/3.* septembre 1999. <http://www.fhit.org/vertic/briefing/no3.html>; Pour des informations sur la Commission préparatoire, voir le site *CTBTO PrepCom Open Web Site* <http://www.ctbto.org/ctbto/pcinfo.shtml>

VÉRIFICATION SUITE DE LA PAGE 11

guerre nucléaire (*International Physicians for the Prevention of Nuclear War*), dont le but est d'inciter les leaders des puissances moyennes à pousser les Etats nucléaires à respecter la loi internationale, plus particulièrement l'Article VI du TNP selon lequel ils sont obligés d'éliminer leurs arsenaux nucléaires.

On peut également citer la *New Agenda Coalition*, qui rassemble sept pays (le Brésil, l'Égypte, l'Irlande, le Mexique, la Nouvelle Zélande, l'Afrique du Sud et la Suède), qui ont demandé aux Etats nucléaires signataires du TNP et aux trois autres Etats nucléaires reconnus, (l'Inde, Israël et le Pakistan) d'accepter de se lancer immédiatement dans des négociations de désarmement nucléaire. Bien qu'il puisse sembler étrange que des gouvernements sortent du cadre du TNP et du Conseil de sécurité des Nations unies pour essayer de garantir le respect de ce traité, ce sont en fait les Etats nucléaires

eux-mêmes qui ont créé ce précédent. Par exemple, le Groupe des fournisseurs d'articles nucléaires (le Club de Londres), qui limite les exportations commerciales nucléaires, entre autres, vers les Etats non nucléaires Parties au TNP, opère en dehors du cadre du TNP. Pour donner un autre exemple, les bombardements en Irak menés par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne depuis décembre 1998 sont réalisés sans autorisation spécifique du Conseil de sécurité des Nations unies. Enfin, comme dernier exemple, citons l'accord unissant les Etats-Unis, la Corée du Sud, la Corée du Nord et la Chine, visant à fournir des réacteurs nucléaires, du pétrole et d'autres bien à la Corée du Nord en échange d'une interruption vérifiée de ses activités liées aux armes nucléaires. Cet accord a également été signé en dehors du cadre du TNP et du Conseil de sécurité des Nations unies.

L'annotation pour la page 13 : Stockholm International Peace Research Institute; Verifying Nonproliferation Treaties: Obligation, Process, and Sovereignty, J. Christian Kessler (National Defense University Press: Washington, DC); US Congressional Research Service Issue Brief 94029: Chemical Weapons Convention: Issues for Congress, Stephen R. Bowman, mis à jour le 6 janvier 1997 (consulté le 30 novembre 1999, sur le site internet de la Federation of American Scientists, <http://www.fas.org/spp/starwars/crs/94-029.htm>); site internet de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques, <http://www.opcw.nl/guide.htm>, consulté le 22 décembre 1999; fiche de l'AIEA: International Safeguards and the Peaceful Uses of Nuclear Energy, <http://www.iaea.org/worldatom/inforsource/factsheets/safeguards.html>, consulté le 22 décembre 1999; Bureau du contrôle des armements du ministère des affaires étrangères américain, fiches d'informations concernant START, le TNP et le TICE, <http://www.state.gov/www/global/arms/factsheets/wmd/nuclear/start1/strtrveri.html>, ... /arms/factsheets/wmd/nuclear/start1/achieve.html, /arms/factsheets/wmd/nuclear/npt/uscommit.html, ... /arms/factsheets/wmd/nuclear/ctbt/ctbtsigs.html, et ... /arms/treaties/npt3.html, consulté le 22 décembre 1999 et le 8 janvier 2000; Verification Mechanisms in International Environmental Agreements, document de Vertic 99/2, de Clare Tenner, septembre 1999, <http://www.fhit.org/vertic/briefing/no2.html>, consulté le 22 décembre 1999.

du TICE au Sénat, le traité risquerait de se voir rajouter des conditions importantes. Ces conditions pourraient s'avérer inacceptables pour les autres Parties au TICE sans une renégociation internationale du traité. Ce qui serait à la fois improbable et inopportun.

Sans un traité, la norme internationale contre les essais nucléaires ne restera qu'une interdiction ad hoc, qui pourrait bien s'affaiblir au cours du temps. Pourtant, étant donné que la ratification du traité ne peut être garantie dans un avenir proche, et qu'il sera nécessaire de garantir que l'adhésion au TICE devienne universelle après sa ratification, une deuxième alternative doit être poursuivie qui préserve les éléments de base de l'interdiction des essais nucléaires sans pour autant dépendre des aléas de la politique. Les fondements du TICE peuvent être protégés par diverses méthodes de mise en application qui ne nécessitent pas une ratification formelle du traité. Le but du TICE et la mise en application de ses politiques de base restent tous deux une part importante de la solution permettant de réduire les dangers nucléaires. Par conséquent, les objectifs du TICE, la fin des explosions nucléaires et la fin du développement des armes nucléaires, doivent être réalisés même sans ratification du traité par les Etats-Unis. Il est possible d'atteindre ces objectifs en associant une pression publique exercée par la société civile et les actions des Etats déterminés à faire avancer le calendrier de désarmement.

### Mettre un terme aux explosions nucléaires

Un moratoire sur les essais est l'une des décisions les plus importantes qu'un pays puisse prendre pour faire preuve de son engagement en faveur de la non-prolifération et du désarmement. Les Etats-Unis sont le seul pays dont le corps législatif a rejeté la ratification après qu'elle soit parvenue jusqu'au vote (voir encart page 18), ce qui a sérieusement nui à la crédibilité et au leadership du pays concernant les efforts internationaux de non-prolifération. Les Etats-Unis ne pourront garder le peu d'influence qu'il leur reste que s'ils ne mènent pas d'essais nucléaires. En 1992, le Congrès américain a ordonné un moratoire unilatéral provisoire sur les essais nucléaires, ce qui a été l'un des facteurs majeurs poussant à redémarrer les négociations d'interdiction d'essais nucléaires. Le président Bill Clinton a déjà par deux fois reconduit ce moratoire et s'est engagé à nouveau après le rejet du TICE par le Sénat à poursuivre le moratoire.

Deux autres facteurs incitent actuellement à maintenir un moratoire international sur les essais en attendant la mise en application formelle d'un TICE : la coercition populaire et la pression exercée par les gouvernements étrangers. Afin que la coercition populaire (c'est-à-dire, la pression de l'opinion publique) puisse être efficace, les conséquences politiques et



PHOTO PROVENANT DU LABORATOIRE NATIONAL LAWRENCE LIVERMORE.

*S'agit-il d'un vaisseau spatial extraterrestre ? D'une décoration de Noël géante ? Ni l'un ni l'autre. La photo montre des ouvriers qui hissent la chambre à vide du National Ignition Facility, projet d'installation au Laboratoire National Lawrence Livermore en Californie. Le ministère de l'Energie des Etats-Unis, ainsi que ses équivalents en France et en Grande-Bretagne, espèrent utiliser ces installations pour mener des explosions de fusion thermonucléaire pure, afin de faire de la recherche sur les armes nucléaires. Une installation semblable, appelée Laser Mégajoule, est en projet en France.*

économiques des essais nucléaires doivent être claires pour tous les gouvernements étudiant la possibilité de relancer des essais (ou d'en mener pour la première fois). Le tollé général du public contre la série d'essais nucléaires français de 1995-96 et les boycotts de produits français qui ont suivi pourraient servir d'exemple à de futures actions contre les Etats menant des explosions nucléaires. Les essais nucléaires menés par l'Inde et le Pakistan ont également abouti à des oppositions publiques et gouvernementales<sup>2</sup>. Pourtant, au-delà de l'importance des actions entreprises après des essais menés par un pays, le plus important est que cette coercition populaire soit canalisée dans le sens de la prévention d'explosions nucléaires. Une telle action pourrait prendre la forme de manifestations publiques de soutien au moratoire, de pressions politiques pour convaincre les dirigeants, et/ou la menace concrète de vraies sanctions politiques et économiques à l'encontre de pays menant des essais à l'intérieur ou à l'extérieur de leur territoire.

Les efforts couronnés de succès de la *New Agenda Coalition*, qui ont permis de faire voter des résolutions sur le désarmement aux Nations unies (lors desquelles des alliés très importants de l'OTAN se sont abstenus afin de ne pas voter avec les puissances nucléaires), démontrent qu'il existe un véritable soutien politique pour une action plus soutenue pour le désarmement nucléaire, notamment en ce qui concerne la fin des

LIRE LA SUITE PAGE 18  
VOIR LA PAGE 19 POUR L'ANNOTATION

essais nucléaires<sup>3</sup>. La pression gouvernementale pour la reconduction d'un moratoire devrait être exercée par l'intermédiaire des Nations unies, mais aussi de la Conférence de révision du TNP et d'autres tribunes internationales. Un moratoire durable sur les essais nucléaires devrait également comporter un soutien à la politique de vérification, une adhésion stricte à l'esprit et à la lettre du TICE (voir ci-dessous) et la fermeture des sites d'expérimentations d'armes nucléaires existants ainsi que leur décontamination.

Le renforcement des liens entre gouvernements et société civile, dans les pays où l'interdiction des essais bénéficie d'un soutien gouvernemental important, permettrait d'intensifier à la fois la coercition populaire et la pression gouvernementale. La force d'une telle action coordonnée a déjà fait ses preuves, et a en grande partie été à l'origine de l'établissement du moratoire actuel sur les essais. Dans un autre domaine, la campagne réussie pour un traité international d'interdiction des mines antipersonnel est un bon exemple de ce type de coopération gouvernement/société civile. Une action coordonnée entre acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux prônant le désarmement serait très difficile à ignorer pour quelque pays que ce soit. L'objectif ultime doit être à la fois que tous les gouvernements soient intégrés dans le même cadre juridique, et qu'ils soient tous considérés comme également responsables devant la loi. Une pression exercée contre les Etats-Unis et les autres pays réticents à signer le traité serait aussi largement encouragée par la ratification du traité par la Russie, et sa signature par l'Inde et le Pakistan.

### Mettre un terme au développement des armes nucléaires

Afin de remplir son double objectif, une interdiction complète des essais nucléaires doit limiter le développement d'armes nucléaires par tous les Etats, y compris par les Etats nucléaires. Pour les Etats ne possédant pas actuellement d'armes nucléaires, un moratoire surveillé des essais aurait l'avantage de rendre le développement d'une arme bien plus difficile qu'il ne l'est aujourd'hui. Toutefois, il est plus complexe de parvenir à imposer aux Etats nucléaires des contraintes efficaces contre l'amélioration des arsenaux existants, ceci à cause de la longue expérience qu'ils ont acquise dans la conception et l'expérimentation des armes. Les Etats possesseurs d'armes nucléaires, et plus particulièrement les Etats-Unis et la France ont, au contraire, lié leur adhésion au TICE à une validation de l'expansion de leurs programmes de conception d'armes nucléaires.

La raison principale qui se cache derrière ces programmes de plusieurs milliards de dollars est ostensiblement de maintenir la sûreté et la fiabilité des arsenaux d'armes nucléaires au fur et à mesure de leur vieillissement, pour un avenir indéterminé. Un autre

## TICE RATIFICATION

Pour que le TICE puisse entrer en vigueur, les 44 pays qui pourraient posséder des armes nucléaires doivent ratifier le traité. Au mois d'octobre 1999, 41 de ces pays avaient signé le traité (\*), 26 l'avaient signé et ratifié (gras), et un seul avait voté contre le traité.

**L'Afrique du Sud, l'Algérie\*, l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, le Bangladesh\*, la Belgique, le Brésil, la Bulgarie, le Canada, le Chili\*, la Chine\*, la Colombie\*, la République Démocratique du Congo\*, la République Populaire Démocratique de Corée (La Corée du Nord), la République de Corée (la Corée du Sud), l'Egypte\*, l'Espagne, les Etats-Unis, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie\*, l'Iran\*, Israël\*, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Norvège, le Pakistan, les Pays-Bas, le Pérou, la Pologne, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Fédération Russe\*, la Slovaquie, la Suède, la Suisse, la Turquie\*, l'Ukraine\* et le Vietnam\*.**

Source : Coalition to Reduce Nuclear Dangers, <http://www.clw.org/coalition/bkgrsign.htm>

objectif est de "fournir et démontrer la capacité de concevoir et de développer des armes nucléaires de remplacement et des éléments associés"<sup>4</sup>. C'est dans ce but que sont menées des expérimentations très poussées sur les armes nucléaires et les capacités de modélisation informatiques. Pourtant, il a été prouvé que ces programmes de gestion des stocks ont très peu à voir, dans le contexte de la politique de désarmement, avec le maintien de la sûreté des arsenaux (voir le rapport de l'IEER nommé *Nuclear Safety Smokescreen*). Ils sont en réalité conçus de façon explicite dans le but de maintenir et même d'étendre les capacités de conception de têtes nucléaires et de reconception des têtes nucléaires existantes des Etats nucléaires<sup>5</sup>. Bien que la plupart des composantes des programmes de gestion des stocks ne violent pas le TICE au niveau technique, l'importance qu'ils accordent à la conception d'armes nucléaires est de toute évidence une violation de l'esprit du traité. Cependant, les grandes installations de fusion par laser qui sont la base des programmes américains et français, quant à eux, violent réellement la lettre du traité. Le *National Ignition Facility* américain (*NIF*) et le Laser Mégajoule français (*LMJ*) sont conçus dans le but de créer des petites explosions thermonucléaires en laboratoires. Selon l'analyse de l'IEER, elles se feraient en violation de l'Article I du TICE, qui interdit toute explosion nucléaire, et, s'ils obtenaient l'autorisation de fonctionnement, élimineraient toute possibilité d'imposer un seuil supérieur pour les explosions thermonucléaires<sup>6</sup>. Etant donné que la Grande-Bretagne contribue aux efforts américains, elle viole donc l'Article I,

LIRE LA SUITE PAGE 19  
VOIR LA PAGE 19 POUR LES ANNOTATIONS

qui interdit également tout encouragement ou soutien apporté aux explosions nucléaires.

La coercition populaire et la pression gouvernementale visant à maintenir en place un moratoire sur les essais nucléaires doivent également avoir pour objectif de mettre fin aux programmes de gestion des stocks d'armes des Etats nucléaires, au moins dans la mesure où ils violent le TICE et ont pour objectif la conception de nouvelles armes. Plus précisément, la ratification du TICE ne devrait pas être liée au financement d'un quelconque programme conçu pour maintenir, étendre ou utiliser les capacités de conception d'armes nucléaires, parce qu'un tel programme contredirait complètement le traité. Bien qu'un petit nombre d'ONG fasse campagne sur l'abandon de ces programmes afin d'obtenir une interdiction plus durable des essais, une coalition plus étendue d'ONG et de gouvernements serait nécessaire pour que ces efforts aboutissent. Les gouvernements favorables à ce mouvement doivent utiliser les tribunes internationales pour faire pression sur les Etats nucléaires et les pousser à respecter leurs obligations dans le cadre du TICE, notamment en remettant en cause les projets NIF et LMJ, qui devraient être annulés. De leur côté, les législateurs nationaux des Etats nucléaires peuvent, par leurs attributions législatives, budgétaires et de contrôle, tenir tête aux intérêts fortement ancrés des pouvoirs politiques et économiques<sup>7</sup>.

Les programmes de gestion des stocks pourraient être transformés en de nouveaux programmes basés sur l'*engineering* permettant d'aboutir au désarmement. De tels programmes seraient centrés sur la surveillance des têtes nucléaires et le maintien de la sûreté de celles-ci, sans encourager la conception ou la production. Une étape significative pourrait être franchie pour démontrer le respect du TICE, qui consisterait à ce que les Etats nucléaires votent de nouvelles politiques nationales interdisant la recherche, la conception, le développement ou la production de nouvelles générations de têtes nucléaires<sup>8</sup>.

### Conclusion

Malgré la situation actuelle du TICE, l'objectif fondamental du traité peut encore être atteint au travers d'une action concertée. De telles actions doivent avoir trois objectifs principaux. D'abord, les normes internationales contre les explosions nucléaires et contre les programmes de conception d'armes nucléaires doivent être renforcées afin d'atteindre les objectifs du TICE même sans qu'un traité ne soit en vigueur. Deuxièmement, les pays qui sont à l'extérieur, ou à la limite du cadre légal actuel (particulièrement en ce qui concerne les Etats-Unis, l'Inde, le Pakistan et la Corée du Nord)

doivent être intégrés dans ce cadre. Troisièmement, l'égalité devant la loi des pays nucléaires et non nucléaires doit être garantie. Ces trois objectifs peuvent être atteints en associant des pressions des populations, des gouvernements et des législateurs, qui devraient dans la mesure du possible être cordonnées. C'est seulement dans ce cas que le monstre des armes nucléaires pourra réellement être mis en cage.

- 1 Les autres arguments qui pèsent sont que le TICE "ne peut pas être vérifié" et que certains pays tricheraient alors que les Etats-Unis respecteraient le traité et s'abstiendraient de mener des essais. Voir, par exemple le témoignage de Jeanne Kirkpatrick qui fut ambassadrice aux Nations unies durant la présidence de Reagan et occupe la position de Senior Fellow à l'American Enterprise Institute, à <http://www.aei.org/ct/kirk3.htm>.
- 2 Il est à remarquer que, étant donné qu'aucun de ces pays n'a signé le TNP, ils peuvent donc affirmer qu'ils respectent le droit légal international de procéder à des essais et au développement d'armes nucléaires. Au contraire, les Etats-Unis et la France ont, en fait, des obligations légales sous le TNP et le TICE. Le tollé général engendré par les essais pakistanais et indiens montre qu'il y a maintenant une norme internationale fortement établie contre les essais. Comme l'explique George Bunn dans "The Status of Norms Against Nuclear Testing", (Nonproliferation Review, vol. 6 n°2, hiver 1999), la norme actuelle est l'association de normes politiques et légales résultant des obligations imposées par les traités ainsi que les activités politiques (par exemple les déclarations officielles et les résolutions des Nations unies). L'intégration de tous les pays dans le cadre légal du traité permettrait de codifier cette norme.
- 3 La Coalition New Agenda comprend 7 pays (le Brésil, l'Egypte, l'Irlande, le Mexique, la Nouvelle Zélande, l'Afrique du Sud et la Suède). En 1999 et en 1998, la Coalition a réussi à faire passer des résolutions aux Nations unies, prônant une marche à suivre et demandant le renforcement du processus de désarmement et sa mise en application plus rigoureuse. Pour plus d'information, voir le site : <http://www.acronym.org.uk>.
- 4 US Department of Energy, Stockpile Stewardship and Management Plan: First Annual Update. octobre 1997, page 5-8. Il est notamment question d'un programme de démonstration de la capacité de "concevoir une ogive de remplacement pour une arme existante qui pourra être construite dans le nouveau complexe et certifiée sans avoir recours à un essai nucléaire." p 5-9.
- 5 Voir le rapport de l'IEER Nuclear Safety Smokescreen, publié en 1996, qui expose une critique détaillée du raisonnement qui a abouti au lancement des projets de gestion des stocks aux Etats-Unis. Voir le "Stockpile Stewardship and Management Plan" du DOE (le rapport du ministère de l'énergie sur le projet de gestion et de surveillance des stocks) pour les déclarations explicites liées au maintien de la capacité de conception et de certification de têtes nucléaires (nouvelles ou modifiées), sans essais souterrains.
- 6 Voir le rapport de l'IEER Dangerous Thermonuclear Quest et l'article "Des armes à fusion pure ? ", publié en 1999 dans Energie et Sécurité n°6 et 7, numéro double.
- 7 Les efforts du Sénateur américain Tom Harkin de l'Iowa en sont un bon exemple. Le sénateur Harkin a formellement demandé au Secrétaire à l'Energie une explication sur les justifications légales et techniques de la position américaine qui affirme que le National Ignition Facility est exempté du TICE.
- 8 Les têtes nucléaires existantes peuvent être modifiées ou reconditionnées dans le but de leur donner de nouvelles capacités militaires. Pour obtenir des détails sur les activités de conception d'armes nucléaires actuelles ou futures des Etats-Unis, voir Greg Mello, "That Old Designing Fever," *Bulletin of the Atomic Scientists*, janvier-février 2000, page 51.

# Conférence de révision du TNP de l'an 2000

Le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) est entré en vigueur en 1970. Il oblige les Etats possesseurs d'armes nucléaires à poursuivre le désarmement nucléaire (Article VI) et à partager la technologie nucléaire civile (Article IV) avec les pays non nucléaires, qui, en échange, s'engagent à renoncer au développement d'armes nucléaires (Article II). Le traité a également instauré un processus de révision établissant une rencontre de toutes les parties au traité tous les cinq ans afin d'évaluer le bon fonctionnement du TNP. Au bout de vingt-cinq ans, les Parties devaient se rencontrer pour définir l'avenir du traité.

Pendant la Conférence de Révision et de prorogation de 1995, les signataires du traité se sont rencontrés et ont accepté de reconduire le traité de façon illimitée. Parmi les accords pris lors de cette conférence de révision, il a été décidé de poursuivre et de renforcer les procédures de révision et une série de Principes et d'Objectifs, réaffirmant ainsi les obligations de base de tous les signataires du traité. Les Principes et Objectifs

comprenaient notamment un renouvellement de l'engagement des Etats possesseurs d'armes nucléaires à respecter leurs obligations de désarmement conformément à l'Article VI.

En avril et mai 2000, les Parties du TNP vont se rencontrer à nouveau à New York pour la première Conférence de révision depuis la décision de reconduction du traité. Non seulement cette Conférence de révision sera particulièrement importante sur le fond, mais elle servira également à évaluer le respect ou non-respect des Principes et Objectifs. Pourtant, les réunions préparatoires de la Conférence ont été fortement controversées, des différends significatifs ont vu le jour, particulièrement en ce qui concerne l'engagement des Etats nucléaires à poursuivre le désarmement. Les actions des Etats nucléaires dans d'autres domaines, et l'engagement explicite de certains Etats à garder leurs arsenaux nucléaires pour un avenir indéterminé ont accru les inquiétudes concernant le respect par les Etats nucléaires de leurs obligations du TNP (voir l'éditorial page 1).

## RECOMMANDATIONS

Afin que la Conférence de Révision 2000 du Traité de non-prolifération soit fructueuse, les Etats nucléaires signataires doivent prendre des engagements précis afin de remplir leurs obligations. La Conférence de révision du TNP de l'an 2000 doit affirmer que :



L'interprétation de l'Article VI du TNP par la Cour internationale de Justice est contraignante pour les Etats nucléaires signataires du TNP, et ces Etats sont obligés de poursuivre un désarmement nucléaire concret " sous tous ses aspects ".



Les Etats nucléaires doivent achever la levée de l'état d'alerte de toutes leurs armes nucléaires, en séparant toutes les têtes nucléaires de leurs vecteurs de lancement, et en les entreposant sous surveillance multilatérale, dès que cela est techniquement possible.



Les Etats-Unis et la Russie, mais aussi les autres signataires du TNP, doivent respecter les clauses du Traité Anti-Missiles Balistiques (ABM) tel qu'il a été signé en 1972, étant donné que le déploiement de systèmes nationaux de défense par missiles balistiques aggraverait le risque de première frappe des arsenaux nucléaires.



Toutes les parties doivent respecter strictement la lettre et l'esprit du Traité d'interdiction complète des essais, qui est un traité à la fois de non-prolifération et de désarmement nucléaire, pour un avenir indéterminé.

### The Institute for Energy and Environmental Research

6935 Laurel Avenue, Takoma Park, MD 20912,  
USA

Phone: (301) 270-5500

FAX: (301) 270-3029

Adresse Internet: [ieer@ieer.org](mailto:ieer@ieer.org)

Page Web: <http://www.ieer.org>

